

JOURNAL  
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

1792.

*Tome premier.*

I. JANVIER.

---

*Neque te ut miretur turba, labores*  
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.

---



*A MAESTRICHT,*

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-  
Libraire, sur le Vrythof.

*Et se trouve à LIEGE,*

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-  
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.





# JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

1. Janvier 1792.

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Voyages dans l'isle de Chypre, la Syrie & la Palestine, avec l'histoire générale du Levant. Par M. l'abbé Mariti. Traduit de l'Italien. A Neuwied, chez la société Tipographique. 1791. 2 vol. in-12. prix 8 escalins.*

ON peut bien dire que le talent propre aux savans de ce siècle, c'est d'apétisser les objets, de resserrer des choses immenses dans un espace imperceptible. Voilà un Voyage dans une grande partie de l'Asie, avec tout ce que l'auteur a pensé & raconté sur les objets qu'il a vus & non vus, renfermé dans deux volumes in-12, & qui laisse encore une place suffisante pour l'*Histoire générale du*

*Levant.* Un tel laconisme a dû faire une grande réputation à M. l'abbé Mariti ; mais ce qui l'a le plus illustré, c'est qu'il est ennemi du despotisme sacerdotal, & que prêtre lui-même, il a pu s'élever au-dessus des préjugés, démasquer le fanatisme, & établir au nom du Ciel la liberté des cultes, c'est-à-dire, selon le Dictionnaire encyclopédique & la plupart des philosophes, le germe de l'impiété & de l'athéisme.

C'est bien certainement un terrible homme que cet abbé Mariti, dont les gens de Neuwied sont si enchantés. Ils sont sur-tout ravis de ce qu'à l'occasion des croisades, il menace les pontifes du compte rigoureux que le Ciel leur demandera au jour des vengeances, des flots de sang qu'ils ont fait répandre en son nom. Les pauvres pontifes, les voilà bien à plaindre ! Pour arrêter les flots du sang chrétien que les infidèles répandoient dans toute l'Asie, & prévoyant qu'ils en feroient tout autant en Europe, pour arracher à ces barbares les hommes policés, les sciences, les arts, la Religion & les plus belles provinces du monde, pour les empêcher de ravager & d'ensanglanter l'Europe après avoir désolé l'Asie, les pontifes ont tâché de les repousser dans les sables de l'Arabie. Et quel compte rigoureux ne rendront-ils pas de cette affreuse démarche ? (a)

---

(a) Vues diverses sur les croisades I Juillet 1791, p. 325, 326 & autres cités *ibid.* — *Dict. hist.* Art. S. BERNARD, GODEFROI, LOUIS IX, PIERRE L'HERMITE &c.

Une telle maniere de voir nous dispense de suivre le voyageur Italien dans ses courses légères & ses observations plus légères encore. Un homme qui se fâche de ce qu'on ait tâché d'empêcher les hordes Ottomanes de ravager l'Asie & l'Europe, doit nécessairement porter d'étranges jugemens sur d'autres objets, & dès-lors ne promet rien de bien propre à nous instruire. Cependant j'ai voulu me convaincre par quelques détails, du degré précis où se trouvoit la philosophie exaltée du prêtre philosophe, & je n'ai pas été dans le cas de lire beaucoup pour en être instruit. Ouvrant sans dessein & cherchant un passage à l'aventure, je suis tombé sur la p. 353, du tome 2, où il se moque des savans & plus encore d'un Capucin, qui dans la Mer-Morte, ses rivages & ses environs, ont cru observer des vestiges de la vengeance divine. *Un Capucin, dit-il, porte par-tout les cinq sens de la foi, & moi je ne suis doué que de ceux de la nature.* Le pauvre petit étoit bien loin de soupçonner, que Strabon & Tacite ont parlé de la scène de cette terrible catastrophe, à peu-près comme le Capucin, & cependant ils n'avoient pas les *cinq sens de la foi*; mais ils avoient certainement *ceux de la nature*: d'où il ensuit évidemment que M. l'abbé Ma... les a pas.... Voilà ce qui arrive quand on voyage & qu'on écrit sans principe & sans logique.

Autres exemples de la logique & en même-temps de la physique de l'abbé Mariti. Là même, p. 352. *Le Capucin (aux cinq sens de la foi) croit respirer encore une odeur de soufre :*

*pour moi je suis affecté en sens contraire.* Mais p. 354, c'est-à-dire après deux pages de narration, son odorat est changé : il s'apperçoit que *la vase est noire, épaisse & FÉTIDE.* Et p. 355, il apperçoit *une matiere sulfureuse* (qui sans doute a l'odeur de soufre), & qui exhale en brûlant, *une odeur forte & pénétrante.* Voilà la physique du cher abbé complètement d'accord avec celle du Capucin.

— M. l'abbé s'étonne qu'on ait pu dire autrefois que les oiseaux n'approchoient pas de ce lac, puisqu'il y a vu des hirondelles : mais M. l'abbé ignore, tout Italien qu'il est, que le fameux lac Averno est exactement dans ce cas ; qu'autrefois ennemi des oiseaux, il est aujourd'hui réconcilié avec eux, ses exhalaisons étant moins fétides ; & que les Grecs ne l'appelleroient plus *αόρνον* \*.

\* 15 Sept.  
1787, p.  
82.

Ceux qui ont le courage de lire d'un bout à l'autre les faiseurs de tels verbiages, en ont beaucoup sans doute, je ne le leur envie pas ; mais, en tribut de mon admiration, je leur offre un beau passage du prêtre Toscan sur les rites augustes & tout-à fait imposans (même au jugement des protestans & des infidèles) de l'Eglise catholique, sur-tout durant la semaine sainte, où Rome fourmille d'Anglois & autres acatholiques, qui accourent pour les voir. Je tiens toujours cette même contrée du livre où je l'ai ouvert d'abord (bien résolu de ne pas lire davantage), & je lis : „ Les cérémonies religieuses qui occupent la semaine sainte, est un récit qui peut bien édifier les „ ames dévotes, mais non pas plaire à quel-

» qu'un qui lit un voyage pour s'instruire. Il  
 » n'en est pas de même d'une pratique fu-  
 » perstitieuse des Grecs schismatiques dont la  
 » bizarrerie ne laissera pas de divertir un mo-  
 » ment ». Après quoi le bon Toscan raconte  
 son pot-pourri. Mais tout bon esprit, toute  
 ame honnête lui dira en jettant son livre :

*Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.* Hor. a. p.

---

*Réflexions sur les Ordres Religieux, ou  
 Conseils de conscience, à un homme en  
 place qui les a demandés. A Paris, chez  
 Morin; à Bruxelles, chez Le Charlier. 1789.  
 1 vol. in-12. de 72 pages.*

**N**ous avons déjà plusieurs ouvrages sur  
 cet objet que nous avons tant de fois &  
 si amplement traité dans ce Journal; nous  
 avons en particulier l'*Apologie de l'Etat  
 Religieux*, ouvrage très-bien rédigé & d'une  
 solidité qui ne souffre point de réplique;  
 mais j'ose assurer que jamais la chose n'a été  
 traitée d'une manière aussi touchante & con-  
 vaincante qu'elle l'est dans cette *Apologie* (a).  
 C'est une éloquence si douce & si pénétrante,  
 qu'il faut avoir l'ame flétrie par l'irréligion  
 pour y résister; l'esprit & le cœur en sont  
 également affectés, & si l'auteur a voulu em-

---

(a) 1 Août 1779, p. 471. Il ne faut pas con-  
 fondre cet ouvrage avec un autre, intitulé *De l'E-  
 tat Religieux*, 15 Mars 1785, p. 407, aussi très-  
 bien écrit, mais avec moins de sentiment & de  
 force convaincante, comme nous l'avons dit là  
 même, p. 415.

porter à la fois le consentement de l'un & de l'autre, on peut dire qu'il y a complètement réussi. Il est étonnant que depuis 1789, cet ouvrage soit si peu connu. C'est du fond de l'Allemagne que m'est venu l'exemplaire dont je rends ici compte. Tant la zélotypie philosophique réussit à mettre hors du chemin ce qui l'incommode dans ses projets. Je n'examinerai pas quel est le ministre qui a demandé ces *Réflexions*; je nommerai plus aisément ceux qui sont bien loin de les lire. L'auteur a déguisé, par des anagrammes ou des dénominations étrangères, les lieux & les personnes qu'il a l'occasion de nommer; & puisqu'il a voulu garder à cet égard le secret, je n'essayerai pas de le lui dérober. Mais je transcrirai une partie de ces *Conseils de conscience*; on distinguera sans peine un homme fait pour pénétrer jusques-là. Il y a un enchaînement de raisons & de sentimens si pressé & ferré, que le lecteur n'éprouve de repos nulle part, & qu'il est presque impossible de déterminer un *alinea*.

„ Si, armés de calculs économiques, on vous dit que les Moines sont à charge à la société, répondez-leur avec assurance, & l'*Ami des hommes* à la main, que cela est faux\*; souvenez-vous de l'impression profonde que cet ouvrage si justement fameux a fait autrefois sur votre esprit, on n'y a jamais répondu d'une manière satisfaisante. L'histoire même économique de notre patrie en confirme évidemment par mille faits les sages principes. Si on vous dit que les Moines sont dangereux, obligez d'abord leurs accusateurs à le prouver; avant cela, ne leur permettez pas de déclamer, &

\* A la fin de l'ouvrage, l'auteur en a placé les passages les plus remarquables.

ils sont perdus... La malignité du cœur humain a toujours une secrète pente vers la détraction, lorsqu'elle examine ceux qui par état professent des vertus peu communes; mais ce penchant est devenu de nos jours une manie quand il est question des Moines; plaignons, cher Cléonime, ceux qui en sont atteints; mais ne soyons jamais leurs dupes, ce sont des hommes passionnés & rusés qui, sous prétexte de vouloir abolir quelques abus qui les choquent, veulent s'ériger en réformateurs à coups de coignée, pour exterminer pêle-mêle tout le mal & le bien qui leur déplait. Il y a eu de tout tems des abus sur la terre, & tant qu'elle existera, toujours il y en aura. Le monachisme, pour avoir eu les siens, n'en est donc pas moins un établissement excellent: car, par constitution, il est une source féconde des plus excellentes vertus. Si les Moines sortent des bornes de leur état, qu'on les y fasse rentrer, & qu'on les y contienne par les voies légitimes; & non-seulement ils ne feront point nuisibles, mais ils mériteront d'être placés au nombre des bienfaiteurs les plus utiles que la société humaine ait jamais eus. La morale sublime de l'Evangile n'est-elle donc pas un de ces dons les plus précieux que le Ciel ait pu faire à la terre? Et les conseils évangéliques n'en constituent-ils donc pas la perfection? Or, qu'est-ce que le monachisme, sinon un engagement qui oblige ceux qui ont la générosité de le contracter, à la pratique méthodique & constante de ces conseils divins? Il est donc avantageux pour tous d'avoir toujours devant les yeux le spectacle instructif & touchant de la force que la Religion de Jesus-Christ donne à l'homme pour dompter toutes ses passions & pour consacrer toutes ses facultés au culte de l'Être-Suprême. Ah! que l'exemple est bien autrement puissant pour porter les hommes au bien, que les efforts de l'éloquence la plus pathétique. Aussi le monachisme a-t-il produit par la force de l'exemple des effets salu-

taires innombrables. Que n'a-t-il pas fait dès sa naissance dans l'Orient, lorsque les peuples & même les grands de l'empire Romain, accouroient en foule dans les déserts de la Nitrie & de la Thébaïde, pour y admirer des hommes fervens, que le desir de la perfection & la grace de Jesus-Christ y avoient rassemblés par milliers, sous une discipline austere, & dont les ames courageuses, intimement unies à leur Dieu, & embrasées de l'amour le plus pur de la vertu, luttoient dans des corps exténués par les travaux de la pénitence contre les vices & les foibleffes de l'humanité? Le beau siecle, le grand siecle des Jérôme, des Ambroïse, des Augustins, des Basile, des Grégoire de Naziance, des Chrysofome, des Théodose, des Mélanie, des Paule & des Marcel, n'a-t-il donc pas commencé par les Antoine, par les Pacôme, par les Hilarion? Et en Occident, que ne lui devons-nous pas? Je ne parle pas seulement des obligations effencielles que l'Europe entiere a aux Religieux de S. Benoît, pour avoir défriché des terrains immenses, & pour nous avoir conservé les monumens littéraires de l'antiquité; il est glorieux sans doute pour ces cultivateurs bienfaïsans & infatigables, d'avoir soutenu sur le penchant de sa ruine le premier des arts utiles, que les fureurs du Septentrion ébranlé, & l'abaissement du reste de l'Europe, menaçoient d'une extinction totale; il est glorieux pour eux de nous avoir transmis le dépôt des sciences, tandis que le génie des nations s'abrutissoit en Occident, & qu'en Orient les ignorans Sarrafins, guidés par le fanatisme mahométan, asservissoient les lettres & détruisoient à Alexandrie le riche trésor des connoissances humaines, qu'une longue suite de siecles s'étoient épuisée à y accumuler; mais il est une autre gloire que ces Moines agriculteurs & savans ont acquise, précisément comme Moines, qui est encore bien plus solide que celle qu'ils ont acquise comme agriculteurs & comme savans. Tan-

dis que le Nord, pauvre, mais belliqueux, envoyoit des hordes toujours renaissantes de barbares agrestes & sanguinaires, inonder les belles contrées du Midi, les enfans de S. Benoît les y recevoient, & adouciſſoient leurs mœurs féroces. Ces tigres, couverts de fer, qui ne s'élançoient dans des climats plus doux, que pour y exercer librement des dévastations arbitraires, y apprennoient insensiblement à respecter la tranquille vertu religieuse, & peu-à-peu ils devenoient hommes, & souvent même chrétiens. Combien de fois l'ame dure de ces fiers enfans du Nord n'a-t-elle pas été touchée à la vue de l'ordre & de la décence qui regnoient alors dans les retraites paisibles que la piété monastique s'étoit formées au milieu des campagnes qu'elle avoit fertilisées ! Combien de fois n'a-t-elle pas été frappée de la gravité qui accompagnoit la psalmodie religieuse, & de la dévotion qui animoit les cérémonies respectables du culte qu'on y rendoit à Dieu ! Qu'on en juge par les riches & nombreuses fondations, dont le monachisme leur devint redevable, dès qu'ils se furent convertis à la foi ; on prétend, je le fais, qu'ils ont excédé dans ce genre, & qu'une dévotion mal réglée les a engagés à substituer ces donations pieuses à l'essenciel de la Religion qu'ils négligeoient, cela peut être vrai jusqu'à un certain point ; quoiqu'à parler franchement, il y ait beaucoup d'exagération dans la critique que quelques censeurs modernes, peu religieux, font des défauts de nos religieux ancêtres. L'homme moral comme l'homme physique ne peut sans doute se perfectionner que par degrés. Mais toujours est-il certain que ces fondations montrent clairement quelles impressions le monachisme avoit faites sur le cœur des fondateurs qui après tout venoient de se convertir librement à une Religion toute sainte, qu'ils reconnoissoient pour divine. Tous les siècles suivans dans lesquels l'observance monastique a fleuri, ont vu à peu-près les

mêmes succès se renouveler avec quelque variété seulement, que les différences des tems & celles des caracteres divers des peuples que les Moines ont édifiés, devoient nécessairement y apporter. Presque toutes les histoires des nations chrétiennes en font unanimement foi. Quelle foule de grands hommes & de grands exemples de vertu, qui ont opéré de grands événemens dans l'ordre moral de l'univers, depuis le Moine S. Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, jusques à un S. François Xavier ! C'est au sein du monachisme qu'un S. Jean Damascene a puisé cette science lumineuse & méthodique, qui a si utilement éclairé l'Orient & l'Occident sur des objets souverainement importans pour l'homme ; c'est au sein du monachisme, que le touchant abbé de Clairvaux a puisé cette piété éclairée, cette onction douce, & cette éloquence noble, persuasive, qui ont gagné tant d'ames à la vertu & à Dieu ; c'est au sein du monachisme qu'un S. Anselme, un S. Thomas d'Aquin, & un S. Bonaventure ont acquis ce savoir profond, cette haute théologie, cette dialectique exacte, qui les ont rendus respectables à tous les siècles suivans, & qui les rendroient les apôtres ou la terreur des sophistes irréligieux s'ils osoient lire leurs ouvrages, ou s'ils étoient capables de les apprécier ; S. Wilibald, & le célèbre S. Boniface, & S. Ancaire, & S. Adalbert ; & S. Kilian, auxquels la Frise & presque toute l'Allemagne, la Bohême, la Suede, & le Danemarck doivent principalement leur conversion à Jesus-Christ, ont été Moines. Que n'ont pas fait les Moines en Espagne pour y soutenir le christianisme gémissant sous la dure oppression des Sarrasins ? Et quelle est la région connue de notre globe où leurs missionnaires n'aient pas pénétré ou tenté de pénétrer, à travers les mers les plus orageuses & les dangers les plus multipliés, pour y annoncer l'Evangile au prix même de leur sang ? Quelle est l'hérésie depuis celle

d'Arius jusqu'à celle de Luther inclusivement, qu'ils n'aient pas constamment combattue avec autant de promptitude que de force? Et combien de milliers d'ames criminelles, les prédications apostoliques d'un S. Antoine de Padoue, d'un S. Vincent-Ferrier & de leurs imitateurs, n'ont-elles pas fait entrer dans les voies salutaires de la pénitence chrétienne? Ce sont les Moines qui se sont élevés avec le plus de zèle contre la honteuse simonie qui, après avoir corrompu dans le douzième siècle une grande partie du clergé féculier, a long-tems scandalisé toute l'Eglise; ce sont eux qui, en cent occasions différentes, ont éteint le flambeau meurtrier de la discorde civile, au moment où il alloit embraser des villes & des provinces entières. Les célèbres archevêques de Florence, S. André Corfini & S. Antonin, un S. Jean de S. Faconde, & un S. Bernardin de Siègne ont été des anges de paix, & des Moines. Le généreux martyr S. Almaque, & les évêques de Chiappa & de Lisieux, Barthelemi de las Casas & Jean Hennuyer ont été des anges de paix, & des Moines. Si le premier a sacrifié sa vie à l'héroïsme de la charité, & si le second & troisième sont devenus les pères des Indiens infortunés & des calvinistes proscrits, ce n'est pas en vertu des principes d'une vaine philosophie, mais de l'esprit le plus pur d'un monachisme éclairé. Ce sont des Moines encore, & non Confucius qui, dans le vaste empire de la Chine dont on nous vante tant la sagesse païenne, arrachent incessamment à la mort des milliers d'enfans malheureux qu'une législation cérémonieuse & barbare y abandonne impitoyablement; ce sont des Moines qui ont fondé l'institut charitable de la rédemption des chrétiens captifs, auquel tant de victimes infortunées de la piraterie mahométane doivent encore journellement leur délivrance. Ce sont des Moines qui, dans presque toutes les provinces Européennes, se sont dévoués par état, sans salaire & sans

réserve , à l'instruction des peuples de la campagne & à l'institution de la jeunesse ; & ce sont des Moines enfin qui se consacrent par un vœu solennel au service des pauvres malades abandonnés, des moribonds , & même des pestiférés. Tous ces faits , si honorables pour l'humanité & pour la Religion , sont d'une part si incontestables , que nul homme instruit ne peut sérieusement les révoquer en doute , & de l'autre ils sont si intimement liés avec l'esprit du monachisme , qu'on voit évidemment qu'ils en dérivent , comme les effets dérivent de leurs causes. Après cela , qu'on vienne nous dire que les Moines sont des êtres inutiles. Oui , ils le sont , si la vertu n'est qu'une chimère , si l'histoire n'est qu'une fable , si l'Evangile est une imposture. Les Moines sont inutiles aux yeux des impies , aux yeux des hérétiques & de quelques catholiques inconfidés , imbus de préjugés pernicieux ; mais ils ne l'ont pas été aux yeux d'un Constantin , aux yeux d'un Théodose , d'un Charlemagne , d'un S. Henri , d'un S. Louis roi de France , & de tous les hommes savans & pieux , que près de quatorze siècles ont vu renaitre dans le sein de l'Eglise , & il ne le feront jamais aux yeux d'un vrai chrétien catholique , éclairé , & sincèrement attaché à sa Religion. Un mauvais arbre ne sauroit produire de bons fruits ; c'est le principe infaillible , vous le savez , ô Cléonime , que Jésus-Christ lui-même a daigné nous donner pour règle de nos jugemens ; le monachisme a produit des fruits de vie sans nombre , & il en produit encore ; il est donc bon ; on n'a donc point de titres légitimes pour le détruire. Doutez-vous de son utilité présente ? Mais remarquez , je vous prie , qu'il n'a point perdu son activité pour le bien , & qu'elle dure encore par rapport à la plupart des objets que je viens d'indiquer ; jettez d'ailleurs un coup d'œil sur les pratiques actuelles du culte extérieur & intérieur que l'Eglise rend à Dieu dans toutes les parties de la

terre où elle est établie, vous verrez combien les Moines contribuent à le soutenir & à le perfectionner. Plusieurs de leurs églises sont majestueuses & magnifiques, presque toutes sont bien entretenues & décentes. L'Office divin s'y fait ordinairement avec une régularité édifiante, les Messes y sont nombreuses & bien réparties, la prédication y est fréquente, & souvent éloquente; elles présentent à la piété des fideles des maisons de priere toujours ouvertes. Les stations de la passion chez les Franciscains, & le Rosaire chez les Dominicains, nourrissent la dévotion du peuple, & sont en même tems des institutions très-chrétiennes & très-philosophiques, parce qu'elles mettent les simples artisans, les paysans, & même leurs femmes, leurs filles & leurs domestiques à portée de méditer utilement les mysteres les plus instructifs de la Rédemption, d'une maniere proportionnée à leur capacité (a); & il y a constamment dans nos villes & dans nos campagnes, des Moines de différens ordres très-estimables par leur vertu, & fort estimés des peuples, qui par-là même ne contribuent

---

(a) Voici ce qu'on lit sur la dévotion du Rosaire dans le *Dict. hist.* art. DOMINIQUE. „ Dominique persuadé que „ l'esprit d'hérésie naît de l'oubli de Dieu, du relâchement „ dans son culte & du mépris des œuvres chrétiennes, entreprit de faire revivre la piété, & réussit mieux par ce „ moyen que par la controverse. Il établit par-tout l'usage „ du Rosaire, qui est un ensemble d'oraisons, composé de ce „ qu'il y a de plus autorisé & de plus solide en fait de prieres; aisé à comprendre, à pratiquer; qui occupe saintement le peuple en l'instruisant, en le touchant par la méditation des vérités saintes; où le simple fidele, sans connoissance des livres & même des caractères, suit long-tems un ordre de prieres déterminées qui tiennent son ame élevée vers Dieu, sans contention & sans gêne: pratique qui a produit des biens incalculables, & en produit encore tous les jours, dans les endroits où cet édifiant exercice s'est maintenu contre la dissipation & l'indifférence du siecle; pratique d'autant plus chere aux ames humbles & modestement religieuses, qu'elle n'est pas du goût d'une dévotion recherchée & argumentante. „

pas peu à faire respecter la Religion. Mais il est une autre réflexion encore qui confirme toutes celles-ci, & qui relativement à notre patrie me paroît invincible & décisive en faveur de l'existence des Moines ; c'est que nous n'avons pas dans les états de notre souverain, de confesseurs plus affidus qu'eux au tribunal de la pénitence, de façon qu'on ne peut les abolir sans que la fréquentation des Sacremens tombe nécessairement parmi nous & sans ressource ; car enfin nous sommes dans l'impossibilité absolue de les remplacer ; & quand même il ne seroit pas évident comme il l'est, que la position des prêtres séculiers est beaucoup moins favorable à l'application laborieuse du confessionnal que celle des Moines, parce que les premiers sont souvent occupés du soin de leur subsistance ou de celui de leur fortune, très-souvent impliqués dans les affaires de leur famille, & presque toujours exposés à la dissipation qui naît des liaisons qu'on ne peut s'empêcher de contracter dans la vie civile, tandis que les seconds, nourris & entretenus par leur communauté, sont isolés en quelque façon sur la terre, pourvus dans leurs couvens d'instruction & de livres, & dépendans d'un supérieur qui dépend de l'administration publique, dont il est intéressé à se concilier la bienveillance ; toujours seroit-il enoère évident par le fait, que nos prêtres séculiers sont en petit nombre, que les mêmes prétendus politiques, qui voudroient aujourd'hui engager le prince à abolir les Moines, s'opposeroient demain à l'augmentation du clergé séculier s'il en étoit question, & qu'enfin ceux de nos prêtres qui sont propres à la direction des ames, & qui s'y livrent, ont déjà actuellement bien plus d'occupations en ce genre que de loisir : qu'en arriveroit-il donc si la nation entière n'avoit plus qu'eux à qui elle pût demander les secours spirituels ? On verroit encore pendant quelque

tms

tems, cela n'est pas douteux, nos peuples observateurs jusqu'à présent de leur Religion, & sensibles à la voix de la conscience, chercher avec un empressement mêlé de douleur & de surprise, les ministres du sanctuaire pour être réconciliés avec Dieu : on verroit aux jours de fête dans les églises, des femmes de toutes les conditions se presser en foule à l'entour du petit nombre de tribunaux de la pénitence, pour y gagner enfin après les efforts mille fois réitérés d'une constance obstinée, une place à quelque heure que ce pût être. On verroit dans les sacristies & dans leurs avenues des hommes çà & là, épars, se recommander humblement aux prêtres, pour obtenir la grace d'en être écoutés, & souvent même on les verroit leur manifester, par des expressions plaintives, la profondeur des plaies de leurs âmes, pour les exciter par la compassion à leur en accorder le remède. Mais si après plusieurs de ces tentatives, non moins pénibles que pieuses, le très-grand nombre de ces aspirans à la pénitence se trouvoit frustré du saint objet de ses desirs, s'il arrivoit souvent, comme cela seroit inévitable, que des matrones respectables, mais délicates, que de jeunes personnes consciencieuses, mais élevées dans la mollesse de l'aïfance, après avoir inutilement languï des heures entières devant un confessionnal devenu inaccessible, fussent contraintes de se retirer chez elles avec le regret douloureux de n'avoir pu ni ouvrir leur cœur au directeur, ni calmer par ses conseils leurs peines intérieures, ni effacer leurs fautes par une absolution consolante, ni enfin fortifier leur âme en la nourrissant du pain des Anges; si les femmes des petits bourgeois & des gens de métier, après avoir abandonné toute la matinée leur famille & leur ménage, étoient souvent obligées de remporter chez elles & leurs péchés & l'humeur sombre qu'ils inspirent, outre la triste perspective des gronderies de leurs maris, & des

murmures de leurs enfans trop long-tems délaiffés ; si les hommes, devenus importuns à force de remords, étoient souvent rebutés par des confesseurs, devenus chagrins à force d'être obfédés de toutes parts, qu'en pensez-vous, cher Cléonime, continueroit-on long-tems à se faire de telles violences, dans l'espérance incertaine d'approcher enfin des saints Sacremens ? Croyez-vous que la plus grande partie de ce nombre prodigieux d'ames fidelles, mais foibles, qui en cherchant le remede de leurs maux, se verroit repouffé par les circonftances, ne se livreroit pas à une forte de défefpoir de leur guérifon, qui entraîneroit après foi les effets moraux les plus funeftes ? Ah, plutôt à Dieu qu'on pût en douter ! Mais l'expérience a prouvé mille & mille fois que les consciences une fois troublées par de justes remords, se précipitent ordinairement lorsqu'elles ne font point foulagées à tems, d'abyme en abyme jufqu'à ce qu'elles s'enduriffent à la fin dans l'état habituel d'une léthargie volontaire qui ne peut guere préfager que leur perte ; & si nous ne pouvions pas éviter un fi grand mal dans les villes, combien plus nos campagnes où il y a fi peu de bénéfices ne s'en ressentiroient-elles pas ? Eh que deviendroit toute la vaste contrée fi peuplée de Beliska, fans les Carmes Déchauffés de S. Jofeph, & fans leur célèbre fanctuaire de Notre-Dame de la Roche, où le concours & la dévotion d'un peuple immense donne à toutes les grandes fêtes l'air d'un jubilé folemnel ? Que deviendroit la vallée de Siski fans les Prémontrés de S. Norbert ; & celles de Sitan & de Teska fans les Prémontrés encore, & fans nos Auguftins de la réforme ? Aboliffez les trois couvens de Récolets dans la grande plaine de Tifiphan, détruiffez par-tout les Capucins fi chéris de nos peuples, & vous verrez des milliers de perfonnes qui ont fréquenté jufqu'à préfent les Sacremens, ne plus communier que tout au plus à Pâques. Il eft phyfiquement impoffible que nos

curés & leurs vicaires, & quelques chapelains puissent tout faire, quand même ils voudroient tout sacrifier à la charité, & leur tems & leur santé; il est moralement impossible que des peuples entiers, c'est-à-dire, une quantité innombrable d'hommes & de femmes de tout âge, de différentes conditions, & de caracteres différens, se déterminent à recourir-constamment, souvent, & avec une entière ouverture de cœur, à la direction spirituelle d'un petit nombre de prêtres qui vivent parmi eux, dont par conséquent ils observent tous les défauts, & avec lesquels ils sont exposés cent fois dans la vie à avoir des démêlés personnels qui diminuent leurs respect pour eux, & qui les empêchent de leur donner toute leur confiance. Ce n'est qu'au Moine retiré dans sa cellule & dans son église, qu'ils iront volontiers manifester de tems en tems le fond de leurs consciences; ils sont sûrs de le trouver à point nommé dans son couvent, sa présence ne les gêne point, parce qu'ils ne le voient ordinairement qu'au confessionnal ou à l'autel, & ses remontrances sont d'autant plus sacrées pour eux, qu'ils les envisagent comme absolument impartiales; si vous leur ôtez donc cette ressource, vous les privez d'un secours très-efficace qu'ils sont accoutumés depuis long-tems à considérer comme nécessaire, & qui l'est réellement dans un sens véritable, vu la foiblesse de la nature humaine, & la forte répugnance que nous éprouvons tous (& que les hommes ignorans & timides éprouvent singulièrement) à nous humilier avec candeur dans le Sacrement de la Pénitence. Ne vous y trompez donc pas, cher Cléonime, l'abolition des Moines dans notre patrie ne seroit pas un petit mal, parce qu'elle donneroit aussi sûrement une atteinte mortelle à la Religion & aux mœurs, qu'il est sûr que la fréquentation des Sacramens est un de leurs plus fermes soutiens. C'est très-mal-à-propos qu'on a cherché à vous prévenir

contre cette vérité, en disant que dans la primitive Eglise on fréquentoit les saints Sacremens, quoiqu'il n'y eût point de Moines. Il est d'abord faux qu'il n'y eût point de Moines, dans ce sens où nous prenons ici ce mot; car pendant très-long-tems les ecclésiastiques ont vécu dans une espeece de communauté monastique, dont leur évêque étoit le chef; & d'ailleurs, l'Eglise n'est-elle pas autorisée à augmenter le nombre des ministres du sanctuaire? Est-elle donc blâmable d'y avoir admis des hommes graves qui professent par institut l'observance des conseils évangéliques? Les événemens n'ont-ils donc pas justifié pleinement dans cette occasion la justesse de ses vues & la sagesse de sa conduite? N'est-elle donc pas assistée constamment par l'Esprit-Saint, relativement à tous les objets qui intéressent le bien général de ses enfans? Les tems & les mœurs ne sont-ils pas évidemment différens aujourd'hui de ce qu'ils étoient dans les siècles des apôtres & dans ceux de nos premiers martyrs? Qu'on réponde, si on le peut, à ces questions, d'une manière satisfaisante; qu'on détruise, si on le peut, la force de nos preuves directes; ou bien qu'on nous rende, si on le peut, tous les avantages précieux dont la Religion jouissoit dans les beaux jours de la primitive Eglise; qu'on fasse renaître dans le cœur de nos peuples la sage & docile simplicité qui a caractérisé les premiers fideles, leur ferveur & l'innocence de leurs mœurs, & alors qu'on rétablisse, si on le veut, tous les points même négatifs de l'ancienne discipline; mais si tout cela est impossible au milieu du débordement de ce torrent de désordres raffinés qui a actuellement inondé presque toute la terre, qu'on nous laisse donc jouir en paix des ressources utiles que le zèle charitable de tant de saints fondateurs des Ordres Religieux nous a ménagées, que l'autorité de tant de souverains Pontifes a confirmées, que des milliers d'évêques aussi savaus que

pieux ont approuvées, & que le sentiment unanime de tous les vrais catholiques ne cesse de chérir & d'exalter depuis une longue fuite de siècles. »

*Si la place le permet, nous reviendrons encore à ces Réflexions.*

---

*Le philosophisme renversé par son propre ouvrage.*

Ruit mole sua.

**L**A révolution, cet enfant débile d'un système fantastique, ne tardera pas à en démontrer l'illusion aux yeux les plus prévenus, & à faire écrouler l'édifice sur lequel on l'a échafaudée.

Les hommes, dans cette révolution, ont été remués par des ressorts qui leur étoient inconnus. Un jeu souterrain, mis en action depuis cinquante ans, toujours livré aux mêmes mains, & constamment dirigé contre le trône & l'autel, a enfin produit son effet sur le peuple même. C'est par la noblesse & les femmes, de qualité sur-tout, qu'on pouvoit y parvenir, & c'est à ces deux branches de l'action publique, que le philosophisme s'est attaché.

L'adoption des jeunes gens de qualité lui étoit nécessaire. Maîtres de leurs organes, les philosophes apprenoient d'eux tout ce qui se passoit, & tout ce qu'ils entendoient à la cour; ils leur faisoient dire tout ce qu'ils vouloient, & augmentoient leur considération, tantôt en noircissant, souvent en perdant leurs ennemis, tantôt en conspirant, pour faire donner les récompenses littéraires aux écrivains philoso-

phiques; ils donnoient ainsi des bases solides à l'empire du philosophisme lui-même, en se mêlant avec les grands, en se rendant nécessaires à leur illustration, & ils acquirent de cette maniere une forte influence sur les affaires du gouvernement.

Voilà le berceau de cette nouvelle république philosophique, qui est ensuite devenue si formidable par l'empire qu'elle a pris sur le peuple, aux yeux duquel les philosophes parurent comme des hommes extraordinaires.

Pour se faire admirer de lui, il faut des spectacles & des singularités; les philosophes furent singuliers dans leurs discours, dans leurs écrits, & dans leurs manieres; pour mieux le surprendre, ils inventerent un langage nouveau, qui, à force d'emphase & d'obscurité lui parut sublime. Il est idolâtre de plaisirs; les philosophes flatterent toutes ses passions. Le François est né moqueur; les philosophes s'armerent d'épigrammes & de sarcasmes, & couvrirent de ridicules les prêtres & les magistrats. Peu crédule, il se plaît dans le doute; les philosophes ridiculiserent la révélation, & amenèrent insensiblement un peuple curieux & avide de nouveautés, dans l'ivresse de la controverse.

Un Anglois, hardi & infatigable ouvrier, avoit entrepris la traduction d'un dictionnaire universel des arts; nos philosophes lui volerent son ouvrage, en faisant mine de traiter avec lui, & composerent, à l'aide de leurs compilateurs & de leurs traducteurs, leur *encyclopédie*, & se décorerent aussi-tôt du nom

superbe d'*hommes universels*. Ils enfoncerent les portes des académies, & s'en rendirent les maîtres & les despotes.

Eloges prodigués aux principaux chefs; insinuations chez les grands, si faciles à subjuguier par l'ascendant de l'esprit; jargon hardi, ton décisif & tranchant; espions illustres & subalternes; parasites payés pour résider dans les cafés & dans les tables publiques; sollicitations utiles dans les procès fameux; voilà les moyens de propagation que le philosophisme employa, avec un succès qui étonne moins, lorsqu'on fait attention au caractère de la nation, dont il avoit médité depuis trente ans de faire la conquête.

Un de ses plus puissans leviers étoit le jeu des femmes, sur une nation où l'amour donne du ridicule, & la galanterie de la réputation; qui joint une idée de conquête à celle-ci, & une idée de folie à l'autre.

Les philosophes ont donc cherché à mettre les femmes, jeunes & jolies, dans leur parti, les autres dans leurs secrets; en les flattant toutes, & en les louant à l'excès, ils étoient sûrs de s'en faire des instrumens de puissance; ils leur fabriquerent des réputations, firent sortir de leurs bouches leurs propres pensées; en un mot, ils leur donnerent de l'esprit, & l'ôtoient aux hommes qu'ils vouloient perdre.

Ils placerent des adeptes dans tous les bureaux, en introduisirent, comme secrétaires, chez tous les grands, inonderent le monde de leurs écrits, prodiguerent des secours aux jeunes auteurs qui annonçoient du talent, pré-

fontèrent même des fantômes de vertu, se couvrirent des apparences de l'humanité, avec l'égoïsme le plus inflexible, parlèrent à chaque citoyen au nom de la nation, & bientôt après adressèrent la parole au peuple; ils créèrent des philosophes de campagne, & firent prévaloir en France le tolérantisme le plus extraordinaire.

Voilà l'histoire, en abrégé, de ce philosophisme, créateur de la révolution actuelle; voici maintenant son dogme :

- » Sitôt qu'on peut désobéir impunément,  
 \* Contrat social. » on le peut légitimement. » \*
- » L'inégalité des conditions étant un droit  
 » barbare, aucune sujétion naturelle, dans  
 » laquelle les hommes sont nés, à l'égard de  
 » leur père ou de leur prince, n'est un lien  
 » qui les oblige, sans leur propre consente-  
 \* Encyclop. disc. prélim. id. au mot gouvernement. » ment, à se soumettre à eux. » \*
- » C'est dans l'atelier de la tristesse que  
 » l'homme malheureux a façonné le fantôme  
 » dont il fait son dieu. » \*
- » Un monarque qui cesse d'être le berger  
 » de son peuple, en devient l'ennemi; l'obéif-  
 » sance à un tel prince est un crime de haute  
 » trahison, au premier chef, contre l'humani-  
 \* Liv. de l'Esprit. » tité. » \*
- » L'existence de Dieu est le plus grand &  
 \* Liberté de penser, p. 265. » le plus envenimé de nos préjugés. » \*
- » L'athéisme est le seul système qui puisse  
 \* Système de la nature. » conduire à la liberté & au bonheur. » \*
- » La Religion n'est qu'un amas de notions  
 » ridicules & contradictoires; un système de  
 » conduite, inventé par l'imagination & par

- „ l'ignorance. C'est le fruit de l'imposture, de  
 „ l'enthousiasme & de la crainte. „ \*
- „ La loi chrétienne est, au fond, plus  
 „ nuisible qu'utile à la forte constitution d'un  
 „ état. „ \*
- „ La morale tire son origine de la politique  
 „ comme les loix & les bourreaux. „ \*
- „ Il n'y a ni vice ni vertu, ni bien ni mal  
 „ moral, ni juste ni injuste; tout est arbi-  
 „ traire, & fait de main d'homme. „ \*
- „ Dès que le vice rend l'homme heureux,  
 „ il faut aimer le vice. „ \*
- „ Le crime qui nous paroît le plus affreux,  
 „ devient louable & nécessaire, lorsque le be-  
 „ soin du meilleur nous y oblige. „ \*
- „ Le remords est au moins inutile au genre  
 „ humain; ce n'est qu'un mot qui exprime le  
 „ repentir, qu'il faut étouffer pour être heu-  
 „ reux, „ \*
- Il est clair qu'une pareille doctrine, accré-  
 ditée une fois dans la masse du peuple, devoit  
 rendre une révolution infaillible. Mais sur quoi  
 ses succès étoient-ils fondés? Est-ce, comme  
 nous l'avons dit, sur le manège des gens de  
 cour? Mais il n'y a plus ni cour ni gens de  
 cour. Est-ce sur la séduction des jeunes gens de  
 qualité; sur le jeu des femmes de cette classe;  
 sur le partage de la considération avec la no-  
 blesse? Mais il n'y a plus de noblesse, ou  
 du moins on la méconnoît. Sur l'influence  
 des corps académiques? Mais il n'y a plus  
 que des clubs. Sur l'ivresse d'un peuple avide  
 de singularités, de nouveautés, de sarcasmes  
 & de plaisirs? Mais ce peuple est plongé dans  
 une profonde misère. Ainsi, le philosophisme,

\* Chris-  
tianisme dé-  
voilé.

\* Contray  
social.

\* La Mé-  
trie.

\* Disc. sur  
la vie heu-  
reuse.

\* Liv. de  
l'Esprit.

\* Pyrronif-  
me du sage.

\* Disc. sur  
la vie heu-  
reuse.

dénué de ses anciens supports, n'est plus livré qu'à lui-même, & à ses propres forces. Mais que peut le sophisme contre l'éternelle vérité, le vice, dénué de ses prestiges, contre la vertu ?

De cette confusion de tous les rangs il sortira une classe d'hommes, qui obtiendra nécessairement la primauté; & c'est le seul bien que la révolution nous aura procuré; c'est cette classe moyenne, également éloignée des deux extrêmes, qui fut toujours le refuge & le dépôt de la vertu; c'est elle qui dissipera les fantômes que nos philosophes avoient créés; la sagesse renâtra au fanal de la vertu; on reviendra du philosophisme comme d'un rêve honteux; à la vue des crimes & des maux, dont cette peste avoit fait tant de victimes, on retournera d'abord au remords, puis à la Religion, puis au roi, c'est-à-dire, à l'ordre, à la paix & à la prospérité, telle qu'elle peut exister après tant de calamités. La révolution est un monstre qui dévorera son pere, & il ne restera à punir que les coryphées d'une secte qui, par ses perfides systêmes, a fait plus de mal à la France que le plus farouche conquérant n'eût pu lui faire.

Mais à quel genre de supplice faudra-t-il les abandonner? Seroit-ce au remords? Ils l'ont étouffé. Seroit-ce à la vengeance de Dieu? Ils n'y croient pas. Ils ne peuvent donc être réellement punis que par l'arrêt qu'ils ont eux-mêmes prononcé. *La justice, ont-ils dit, est la fille de la politique; les gibets & les bourreaux sont à ses ordres: craint-les plus que ta conscience & les dieux.\**

*Rapprochemens de la lettre des évêques soi-disant constitutionnels, au pape Pie VI, avec les lettres de Luther à Léon X; extrait du parallèle des révolutions, par M. N. St.-Guillon, prêtre.*  
A Paris, chez Crapart. 1791.

CE petit ouvrage indique les sources où puisent les ecclésiastiques fonctionnaires publics que l'assemblée a donnés; & il prouve avec la dernière évidence, que la lettre des évêques constitutionnels au Pape a été écrite dans le même esprit, dans les mêmes principes & dans les mêmes termes que celles de Luther à Léon X. On en jugera par quelques extraits que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

*Les évêques disent :* „ Très-saint Pere, nous adressons à votre Sainteté la défense de la constitution du clergé de France, elle y reconnoitra la pureté de nos motifs. „

*Luther dit :* „ Très-saint Pere, j'adresse à votre Sainteté l'exposition des principes que j'ai soutenus... tout le monde y reconnoitra la pureté de mes motifs. „

*Les évêques disent :* „ Notre profond respect pour votre Sainteté nous a commandé de rejeter des bruits, qui, d'ailleurs, n'auroient aucune authenticité (il est question des Brefs du Pape) : cependant nous ne pouvons douter qu'on n'ait essayé de vous indisposer particulièrement contre nous. „

*Luther dit :* „ Je ne saurois plus douter qu'on n'ait réussi à me mettre dans la plus mauvaise odeur auprès de vous... c'est l'ouvrage de quelques doucereux sycophantes, qui ont répandu sous

votre nom, un Bref apostolique contre moi, fait dans l'Allemagne. „

*Les évêques disent :* „ Nos respects & notre attachement sont vrais, très-saint Pere. „

*Luther dit :* „ Je proteste devant Dieu, très-saint Pere, de mon inviolable attachement à l'autorité du Saint-Siege. „

*Les évêques disent :* „ Le clergé a subi sa réforme comme tout le reste. Votre Sainteté ne peut se dissimuler qu'elle auroit vainement tenté cette réforme, impossible à toute autre puissance qu'à celle qui vient de l'opérer. „

*Luther dit :* „ Il faut s'en glorifier, une telle réforme étoit impossible à toute autre puissance qu'à celle qui a fait plus de chose que n'auroit pu faire un roi avec toutes les forces de son royaume. „

*Les évêques disent :* „ Ah! très-saint Pere, ne nous écartons plus de l'Évangile, renfermons-nous dans cette forte enceinte. „

*Luther dit :* „ Ah! très-saint Pere, laissons-là les décrétales pour nous renfermer dans la Sainte-Ecriture. „



*Liste des professeurs ordinaires & extraordinaires de l'université de Cologne sur le Rhin, ainsi que les leçons qu'ils ont commencé à y donner le 14 Novembre 1791. 4 pag. in-4to.*

**L'**ORTHODOXIE constante de cette université célèbre; les témoignages honorables qu'elle ne cesse de recevoir des personnes les plus révérees dans l'Eglise catholique; le Bref que lui a adressé dans ces derniers tems, le souverain Pontife; le contraste enfin, tout-à-

fait honorable à ses principes & à ses professeurs, qu'elle forme avec d'autres universités d'Allemagne, ont particulièrement fixé sur elle l'attention de l'Europe chrétienne & de l'Europe savante. La confiance avec laquelle un grand nombre de parens y envoient leurs enfans, est une suite toute naturelle des titres qui la rendent respectable; & il ne faut pas douter qu'elle ne s'empresse d'y répondre de plus en plus. Ce programme ne peut qu'en donner cette idée. On voit par la multitude & la variété des leçons, par le nombre & les noms des professeurs, que les études y sont dans un état d'activité & de vie, qui ne peut que développer & renforcer les talens des élèves. Çà & là cependant, quelque objet d'inquiétude semble se montrer au milieu de beaucoup de choses tranquillifantes, comme le choix marqué d'une théologie sur l'orthodoxie de laquelle on a tant disputé dans quelques provinces voisines \*. Je n'examine pas à quel point cette dispute peut avoir été fondée, ni quel tort peut avoir le Religieux d'ailleurs très-estimable & savant qui en est l'auteur : mais toujours est-il vrai que choisir dans cette multitude presqu'excessive de bons ouvrages théologiques, précisément celui qui a fait l'objet d'une controverse, ce n'est point exactement la marche de la prudence. — Il en est de même des auteurs protestans qu'on substitue aux catholiques en diverses sciences que ceux-ci ont également bien traités; entr'autres les Institutions d'Heineccius, ouvrage devenu comme classique dans les écoles catholiques malgré les sarcasmes de l'auteur contre l'Eglise, sa doc-

\* 15 Juin.  
1787. p.  
263.

trine, ses pratiques & ses pontifes (a). ~~Le~~  
 Le nouvel usage de traiter la médecine, ou du  
 moins quelques-unes de ses branches, telle que  
 \* Voyez l'anatomie, l'art des accouchemens \*, la mé-

Part.  
 HEE-  
 QUET  
 dans le  
 Dict. hist.

(a) En 1778 on, en a fait à Louvain une édition avec des notes qui redressent quelques erreurs de l'auteur. Elles roulent sur des objets si connus, qu'ayant de la peine à supposer que le docteur Allemand les a ignorés, on est tenté de suspecter sa bonne foi. L'auteur des notes se contente de dire dans un endroit, *ignorare voluit*. Ces notes qui sont en petit nombre & foiblement prononcées, pouvoient être très-multipliées & d'une vigueur mesurée sur la grossièreté des injures & des calomnies du professeur Saxon contre l'Eglise catholique. Et dès qu'on a l'imprudence d'adopter des livres élémentaires de ce genre, il est raisonnable d'y mettre au moins cette précaution. Le moyen de comprendre que le magistrat de la ville de Cologne, que les chefs de l'université, que le nonce apostolique là présent, ne réclament pas contre un abus qui réduit la jeunesse catholique à blasphémer sa foi pour apprendre tant bien que mal quelques froids principes de jurisme? Qu'on nous montre une université protestante où l'on emploie pour livres élémentaires, les ouvrages des catholiques dans lesquels les erreurs des protestans sont dévoilées & réfutées. La lâcheté & l'imprudence feront-elles donc toujours le partage des enfans de lumière, & les enfans du siècle seront-ils toujours *prudenteriores filiiis lucis in generatione sua*? Ajoutons, que les honnêtes gens, les esprits solides parmi les protestans, sont eux-mêmes scandalisés d'une telle inconscience. „ Ou soyez protestans franchement & de bonne foi, disent-ils; ou si vous voulez rester catholiques, n'apprenez pas à vos enfans, à vos élèves, à haïr la Religion dans laquelle vous prétendez les élever. „

LUC. 16.

decine judiciaire &c, n'est pas non plus sans inconvénient; on peut même assurer qu'il prépare la chute de cette science, non-seulement parce que l'ignorance du latin va fermer les sources où l'on a puisé jusqu'ici les plus grandes & les plus surs lumieres sur l'art de guérir; mais encore parce qu'il en circonscrit d'une maniere pénible & funeste la pratique & les effets. Je ne ferai que répéter ce que j'ai dit à ce sujet en parlant du célèbre Fernel, qui cultivoit la langue romaine avec autant de soin & de succès que la science qu'il professoit, & qui ne croyoit pas que l'une pût être séparée de l'autre. „ Ce grand homme considé-  
 „ roit cette langue comme la seule assortie à  
 „ sa profession, & il eût regardé comme un  
 „ blasphème en matière de science, comme  
 „ en matière de morale, le projet de traiter la  
 „ médecine en langue vulgaire. Une telle in-  
 „ novation, fruit de l'ignorance & de la cor-  
 „ ruption de ce siècle, ne s'étoit point offerte  
 „ à l'esprit des grands hommes qui nous ont  
 „ devancés dans la carrière des connoissances  
 „ humaines. Indépendamment des vues de  
 „ décence & de moralité, qu'une langue an-  
 „ tique & chaste peut seule réaliser, la nature  
 „ même de la médecine, ses opérations &  
 „ son but s'opposent à cette inversion. Les lan-  
 „ gues modernes changent continuellement:  
 „ le résultat des mots & des constructions  
 „ n'est point irrévocablement fixé. Il en naît  
 „ des équivoques terribles, des termes  
 „ inconnus & mal interprétés, qui dans une  
 „ science de cette nature, seroient d'une con-  
 „ séquence affreuse. Un médecin, quelque

» habile qu'il fût, ne pourroit soigner que les  
 » payfans ou les bourgeois de son canton, &  
 » seroit nul pour les malades dont il ne com-  
 » prendroit point la langue; au lieu que la  
 » langue universelle met à même de les fer-  
 » vir tous, au moins ceux qui la savent éga-  
 » lement, ou qui trouvent un interprete de  
 » la leur, ce qui ne manque nulle part où il  
 » y a un ecclésiastique ou un homme tant soit  
 » peu lettré. » (a)

---

(a) Ce que nous difons ici de la médecine, on  
 peut le dire de toutes les sciences. La jurisprudence  
 en particulier & l'étude des loix ont perdu en France  
 tout leur effor & leur dignité par la fatale nou-  
 veauté introduite sous le regne de François I qui  
 substitua le françois au latin. » Cette innovation  
 » (est-il dit dans un manuscrit que j'ai sous les  
 » yeux) a eu plus d'un mauvais effet. D'abord la  
 » langue romaine, ce grand organe de l'érudition  
 » & des sciences, cet idiome des grands modeles, a  
 » été négligée. La jurisprudence est devenue un  
 » champ ouvert à tout le monde; les ignorans, tou-  
 » jours plus présomptueux & plus prompts que les  
 » gens instruits, s'en sont emparés. La science de  
 » la justice & des loix a dégénéré en verbiage & en  
 » chicane. Le nom d'*avocat* est devenu l'étiquette  
 » des petits-mâtres, & un titre pour ceux qui n'en  
 » ont pas d'autre. La magistrature a été considérée  
 » comme un groupe de gens ignares ou intéressés,  
 » & quelquefois comme un corps de factieux. De-là  
 » les termes de *Robinerie*, de *Robinaille*, de *Robi-  
 » nauderie* &c. affectés aujourd'hui à une profession  
 » qui mérita long-tems le respect & la confiance  
 » des peuples. Tant il est dangereux de toucher aux  
 » usages établis, ne fût-ce qu'en matiere de lan-  
 » gue! »

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### R U S S I E.

**P**ÉTERSBOURG (le 30 Novembre). Le Sr. de Notbeck, qui fait les fonctions de secrétaire près du comte de Stackelberg, dans sa mission à Stockholm, arrivé ici depuis trois ou quatre semaines, avec le traité d'alliance, signé à Drottningholm le 19 Octobre entre la Russie & la Suede, est reparti pour Stockholm le 20 de ce mois avec la ratification du même traité & plusieurs présens de grand prix, parmi lesquels il y a un solitaire, évalué à 10 mille roubles, pour le général baron d'Armfeldt; deux tabatieres ornées du portrait de l'impératrice & garnies de brillans, pour la valeur de 5 à 6 mille roubles; destinées au fénéchal comte Wachtmeister & au chambellan baron Taube, qui avec M. d'Armfeldt. ont été les commissaires du roi de Suede pour la négociation & la signature du traité. L'on attend sans doute l'échange des ratifications, pour en publier les articles, qui sont de nature à l'être. En attendant, l'on fait que les deux puissances contractantes y stipulent un secours réciproque de 12 mille hommes de troupes & 12 vaisseaux de ligne; secours néanmoins, que la Suede en vertu du traité de

1745 ne fera jamais tenue de fournir contre les Turcs. La Russie s'engage de plus à payer à la Suede une somme considérable en especes, & en outre un subside annuel pendant la durée du traité, fixée à 8 ans. Dans le cas de troubles domestiques dans les états de l'une ou de l'autre des parties, elles se promettent de l'appui pour les réprimer. Enfin (& c'est peut-être un engagement simplement accessoire au traité) cette alliance à contracter sera consolidée par un mariage projeté entre le prince-royal de Suede & une princesse, fille du grand-duc de Russie.

Un autre lien entre deux souverains, que plus d'un motif avoit paru diviser il y a trois ans, c'est leur façon de penser uniforme sur la cause des princes François émigrés à Coblenz, auxquels la cour a expédié ces jours-ci de nouvelles dépêches : elle auroit souhaité que les deux monarques, qui se sont vus en Saxe, eussent immédiatement suivi les mesures qu'annonçoit la déclaration de Pilnitz ; & elle a fait faire des instances à cet effet près des cours de Vienne & de Berlin.

### TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 12 Novembre). Le grand-seigneur, sensible aux marques d'amitié que le roi de Suede lui fit passer l'année dernière par le canal de M. de Heidenstam, son ministre-plénipotentiaire, lors de l'échange des ratifications du traité de subside, confinant en présens magnifiques, vient de donner des ordres, pour qu'il soit envoyé au roi 70

mille mesures de blé; choisi en Morée. L'on sent combien dans ces circonstances, & après la paix de Warela; qui ne pouvoit manquer de piquer vivement le divan, il a fallu de peines au ministre de Suede; pour regagner l'amitié & la confiance du ministère Ottoman, & obtenir un retour de sa part envers son souverain. Le prince Kallimachi, dragoman de la Porte, se rendit dernièrement à l'hôtel de Suede à Pera, & remit à M. de Heidenstam l'ordre du grand-seigneur relatif à cet objet: il lui témoigna en même tems le déplaisir de la Porte & ses regrets sur le départ prochain de ce ministre, qui avoit su se ménager la confiance de sa hauteffe, même après l'événement du 14 Août 1790; il sera remplacé par M. d'Alp.

Les habitans d'Alep, qui avoient chassé leur bacha, lui ont envoyé des députés pour le rappeler. On dit que le bacha les a très-bien reçus & leur a accordé tout ce qu'ils lui ont demandé.

## S U E D E.

STOCKHOLM (le 4 Décembre). La cour vient de recevoir l'agréable nouvelle, que l'impératrice a ratifié le traité d'alliance entre la Suede & la Russie; & l'échange des actes de ratification va avoir bientôt lieu.

Toute communication avec le gouvernement actuel de la France est rompue. M. Gausfin, chargé des affaires de France, avoit eu ordre de présenter encore une fois la lettre de notification, avec la nouvelle constitution,

acceptée par le roi; &, au cas que l'on refusât une seconde fois de la recevoir, il devoit quitter cette cour & la capitale : il a exécuté ses ordres ; le second refus a eu lieu ; &, en vertu du rappel qu'il avoit déjà d'avance en ce cas, M. Gaussin est parti le 22 du mois dernier, de cette capitale pour retourner dans sa patrie. Après une démarche d'un si grand éclat, & les sentimens que S. M. Suédoise manifeste en toute occasion, il se confirme de plus en plus qu'au printems prochain, de concert avec la Russie, elle agira efficacement en faveur des princes François & de leur parti, & l'on prétend que c'est dans ce dessein, qu'une partie des troupes a été équipée à neuf, que les divisions de la flotte royale sont mises en état de tenir la mer, & qu'on refuse tout congé aux militaires qui voudroient s'absenter de leurs corps. On regarde ici notre monarque comme le chef de la ligue qui doit effectuer la contre-révolution en France.

Une autre guerre, moins importante sans doute, ne laisse pas de nous inquiéter, vu l'intérêt qu'y ont le commerce & la navigation Suédoise : c'est celle que vient de nous déclarer la régence d'Alger : elle étoit d'autant plus innattendue, que la paix avec cette régence avoit subsisté durant 65 ans sans interruption. L'on fait monter à 70 le nombre des navires marchands Suédois, qui se trouvent actuellement dans la Méditerranée, en danger par conséquent d'être pris par ces Barbaresques : le retard dans l'envoi des présents, dont l'expédition a été différée par plu-

fieurs incidens, est la cause de cette rupture : mais, comme ces présens sont actuellement en route, l'on espere qu'elle ne sera point de durée.

Dans un chapitre des ordres tenu, il y a quelques jours, le roi a créé le président du college de la chambre, baron Ruuth, chevalier & commandeur de l'ordre des Séraphins; le major comte Wachtmeister, pere du grand-fénéchal du royaume, grand'croix de l'ordre de Wafa; le baron de Wreede d'Elima, commandeur du même ordre; & le secrétaire Héderstierna, héraut de celui de l'Epée.

#### D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 5 Décembre*). Le feld-maréchal prince Charles de Hesse avec la princesse, son épouse, a quitté notre cour, il y a quelques jours, pour retourner à sa résidence dans le Schleswig : le prince-royal, leur gendre, & la princesse, son épouse, les ont accompagnés jusqu'à Ringstedt.

Le comte de St.-Priest, ancien ministre-d'état de S. M. très-chrétienne, est arrivé ici avant-hier, venant de Pétersbourg & en dernier lieu de Dresde & de Berlin : hier, il a été présenté à notre cour par le ministre d'Espagne : il s'arrêtera ici une quinzaine de jours, pour retourner ensuite à Stockholm. Le major Suédois de Berlin est parti d'ici pour Aix-la-Chapelle, pour, à ce que l'on apprend, s'y concerter avec les ministres des autres puissances, sur les mesures à prendre à l'égard de la révolution françoise.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 8 Décembre). Le nombre des sessions tenues jusqu'ici, monte déjà à plus de 300 ; une grande partie a été employée à discuter le projet concernant la vente des starosties, sans qu'il ait encore rien été décidé à cet égard. Le roi a été prié de nommer quelques personnes, qui, avec la participation du conseil-royal, donneroient leur avis dans une cause aussi importante qu'épineuse ; & en conséquence M. Szembeck, prince-évêque de Ploek, M. Chroptowitz, sous-chancelier de Lithuanie, & M. Ortowski, trésorier de la couronne, ont été nommés par sa majesté. On croit que le parti des opposans triomphera finalement, & que tous les débats pourroient bien se terminer par la réintégration du roi à la nomination des starosties, dont il est privé depuis la diète tenue en 1775, contre la teneur des *pac̄ta conventa*. Encore dans une des dernières sessions, M. Mofinski, nonce de Braclaw, prononça un discours contre ce projet, qui ne cède en rien du côté de la force & du raisonnement à celui du prince primat, frère du roi. Il prouva que le trésor public n'étoit pas tellement épuisé, qu'on fût obligé de recourir à des extrémités de cette nature ; que la recette de l'état montoit à 45 millions de florins, tandis que les dépenses n'excédoient pas la somme de 44 millions ; que supposé même la détresse du trésor public, il resteroit d'autres moyens que ceux d'une

vraie spoliation, pour parer aux besoins de la république. On a remis enfin la décision à un autre tems, pour s'occuper d'objets d'un intérêt majeur. En effet, M. Zboinski, nonce de Dobrzin, annonça hier à la diete que le bruit se répandoit, dans le public, que des Polonois étoient rassemblés à Jassy, pour combattre la constitution; il pria le roi de communiquer aux états ce qu'il en favoit. Sa M. répondit qu'elle avoit également été informée de ce bruit, mais qu'elle n'en avoit aucune certitude; que cependant les soupçons qu'on formoit à cet égard, ne lui paroissent pas être tout-à-fait déstitués de fondement. Il est vrai que le roi fit faire lecture d'une adresse signée par 400 Lithuaniens qui se disent dévoués à la nouvelle constitution; mais il n'en est pas moins vrai aussi qu'un grand nombre de provinces la désapprouvent, & que les lettres de Volhynie entre autres, annoncent des mouvemens tendant à rétablir l'ancien ordre des choses. La connoissance qu'ont les Polonois, des calamités qui pesent aujourd'hui sur le royaume de France, leur sert de leçon terrible; & il n'est pas surprenant après cela, qu'ils envisagent avec inquiétude & une extrême répugnance, les innovations faites ou à faire dans l'ancienne constitution la république. Le mécontentement qui se manifeste de plus en plus, a donné lieu à des protestations et portant la peine de mort contre tous ceux qui déposeroient dorénavant dans les *Grods*, des protestations ou manifestes; mais on doute que



cet acte de rigueur produise l'effet qu'on en attend, sur-tout depuis que l'on est assuré que la cour de Pétersbourg est défavorable au nouveau régime.

M. le marquis de Luchefini, ministre-plénipotentiaire du roi de Prusse, est de retour ici depuis avant-hier.

Des lettres de Jassy en date du 19 du mois dernier mandent que, le 14, M. le comte de Besborodko ministre d'état & conseiller-privé actuel de l'impératrice de Russie, y étoit arrivé accompagné de quelques secrétaires. Il reçut le lendemain la visite des ministres-plénipotentiaires de la Porte, qu'il leur rendit à son tour ; mais ces lettres ne disent pas un mot de l'ouverture du congrès, & laissent ignorer à quoi l'on doit attribuer cette lenteur qu'on croit remarquer dans les négociations entre les deux puissances. Les mêmes lettres portent que les funérailles du feld-maréchal prince Potemkin se font faites avec tout l'éclat qui l'entournoit durant sa vie. Son corps a été déposé dans l'église cathédrale de Jassy, jusqu'à ce qu'on ait reçu de l'impératrice, les ordres sur son inhumation.

#### E S P A G N E.

MADRID (le 5 Décembre). L'ambassadeur de Portugal est sur son départ pour Lisbonne ; le chevalier Cavalho le remplacera en qualité de ministre de la seconde classe. — Celui de Maroc est arrivé, & a eu audience du roi.

M. d'Urtubise, chargé des affaires de France, vient de dépêcher pour Paris un courier, qui avoit attendu ici quinze jours après la réponse du cabinet Espagnol sur les secondes tentatives, faites près de notre cour au nom de l'assemblée-nationale, pour la porter à reconnoître la nouvelle constitution & l'acceptation de S. M. très-chrétienne. Cette réponse a été donnée verbalement ; le chargé des affaires l'a écrite sous la dictée du ministre, M. le comte de Florida-Blanca ; & elle porte littéralement, „ que le roi n'avoit pas assez „ d'expérience de la conduite des François „ envers leur roi & envers l'Espagne, pour „ pouvoir donner une réponse catégorique „ Cette réponse, sans être positivement hostile, indique néanmoins suffisamment que la façon de penser de notre cour sur les affaires de France n'a point changé. En conséquence les conférences de nos ministres sont toujours fréquentes avec celui de Suede ; & quelques membres des plus distingués de la noblesse Française s'y trouvent quelquefois, notamment M. le duc d'Havré & l'ancien ambassadeur duc de la Vauguyon.

Le consul Suédois, qui réside à Cadix, partit d'ici, il y a quelques semaines, avec le secrétaire de légation de la même nation pour le Ferrol : l'on prétendoit alors que c'étoit pour leurs affaires particulières ; mais, à présent qu'ils sont de retour, on commence à croire que ce voyage avoit un objet politique, qu'il s'est fait du su de notre ministère ;

& l'on dit même assez hautement, que le but en a été de prendre des arrangemens dans ce port pour la réception des troupes Suédoises, qui devoient y arriver dans le cours de cette année, & dont la venue doit avoir lieu dans les premiers mois de l'année prochaine. On écrit de Cadix qu'on vient d'armer 3 vaisseaux de ligne, 10 frégates & 6 brigantins, qui sont au moment de lever l'ancre. Don Philippe Carrizosa, qui en est le commandant, a reçu de la cour des ordres cachetés, pour n'être ouverts qu'à certaines hauteurs.

Nos différens avec la Grande-Bretagne se trouvent définitivement terminés : les dédommagemens à payer aux Anglois pour l'affaire de Nootka-Sund sont réglés, & les mesures prises pour le payement; d'après les dernières représentations faites par milord St.-Helens, ambassadeur d'Angleterre, la somme n'est que de 30 mille liv. sterl. ou de 150 mille gros écus.

Il arriva ici ces jours derniers un courier de Berlin avec des lettres pour le Margrave d'Anspach-Bareuth, qui venu de Lisbonne avec Milady Craven qu'il a épousée, n'a fait qu'un très-court séjour à Madrid, & avoit déjà continué sa route pour la France, où le courier l'a suivi.

Quoique la proscription des feuilles françoises subsiste toujours, & que sur toutes les frontieres la vigilance soit exacte & sévère, l'on commence à faire quelque distinction, &

à laisser passer celles que l'on connoît être écrites dans les bons principes, telles que le *Journal ecclésiastique*, *L'Ami du roi*, le *Journal général de France*, le *Journal général*. (a)

## I T A L I E.

ROME (le 10 Décembre). Le prince Frédéric-Auguste, sixième fils du roi d'Angleterre,

---

(a) Ce dernier ouvrage, dont l'auteur est l'abbé de Fontenai, qui a succédé à M. de Querlon dans la carrière du périodisme, est très-bien rédigé tant pour les objets de politique que pour les matières littéraires. Sa critique est sage, savante, éloquente. On ne peut reprocher à l'auteur qu'un peu trop d'indulgence, des jugemens quelquefois trop favorables & louangeurs : défaut dont un honnête homme se défend si difficilement, & que M. de Querlon se reconnoissoit lui-même avec tant de franchise & avec une naïveté presque justifiante \*. Ses vues sur les affaires actuelles sont sur-tout d'une justesse & d'une profondeur étonnantes. Il a saisi le premier les nuances délicates d'affaires très-embrouillées, a mis au jour des mystères que l'astuce croyoit impénétrables, & a averti les nations & les rois du vrai point où repose le bonheur général. Fasse le ciel qu'il soit encore tems de le saisir, & qu'on ait assez de lumière pour en avoir la volonté ! On trouve actuellement cette feuille à Liege & aux Pays-Bas, au bureau des postes, où l'on souscrit, au prix de 16 liv. 10 sols pour six mois. Il ne faut pas confondre ce Journal avec le *Journal général de France* que l'abbé de Fontenai rédigeoit ci-devant, & qui a passé depuis en d'autres mains.

\* 15 Avril  
1776, p. 569.  
— *Affich. &*  
*Ann. 1776*  
n. 7.

est arrivé en cette ville. Après avoir rendu une visite au secrétaire d'état & au cardinal de Bernis, ce prince a eu une audience particulière de Sa Sainteté.

Il vient de sortir de l'imprimerie de la chambre apostolique, un chirographe du Pape, par lequel Sa Sainteté ratifie, approuve & confirme la protestation du commissaire de la chambre contre toute usurpation de la ville d'Avignon & du Comtat-Venaissin, & annule & déclare comme non-venu le décret du 14 Septembre 1791 de l'assemblée-nationale, qui prononce l'incorporation de ces états à la France. La signature de ce chirographe imprimé en italien & en français, est du 5 dumois dernier. La protestation que le St.-Pere y approuve & confirme, est pleine de faits & de preuves qui mettent au grand jour tous les attentats que l'assemblée-nationale a permis & autorisés, pour s'emparer d'Avignon & du Comtat. Voici ce qu'on y lit à l'égard du prétendu vœu libre des Avignonois. » Il est évident que l'on ne sauroit » en discuter la validité sans compromettre la » tranquillité générale. *Sera-t-il donc désormais* » *mais permis à chacun de changer de maître* » *à son caprice?* Telle est cependant la » conséquence nécessaire du principe adopté » par l'assemblée. . . . Aux premières nouvelles » des projets de l'assemblée sur ces provinces, » la ville d'Avignon réunie en corps le 10 Décembre de la même année (1789), & tous » les habitans du Comtat, le 25 Novembre, » ont renouvelé les protestations les plus solennelles de vouloir demeurer soumis & fide-

59 les aux souverains Pontifes. . . . Ce que l'as-  
 60 semblée appelle le vœu libre & solennel de  
 61 la ville d'Avignon, qui, avant la révolte,  
 62 contenoit trente mille habitans, n'est autre  
 63 chose qu'une signature arrachée par la crainte  
 64 de la mort à mille citoyens environ, qui for-  
 65 ment aujourd'hui la commune, avec une  
 66 horde de brigands fixés dans cette ville in-  
 67 fortunée depuis l'émigration de toute la no-  
 68 bleffe & de la plupart des honnêtes gens,  
 69 forcés à s'expatrier par la terreur imprimée  
 70 par les fatellites soudoyés, sous les ordres des  
 71 prétendus conciliateurs envoyés par l'assem-  
 72 blée, pour mettre tout à feu & à sang. Pour ce  
 73 qui concerne le Comtat, c'est pareillement  
 74 par les ravages les plus affreux & au milieu  
 75 des flammes & du carnage, que l'on a fait  
 76 signer à quelques communautés ce prétendu  
 77 vœu libre. »

M. l'abbé Maury est arrivé ici le 6 de ce  
 mois, après dîner. Ce que diverses feuilles pu-  
 bliques ont rapporté de l'enthousiasme des ci-  
 toyens de cette capitale à son égard, n'est  
 point sans quelque exagération. Il est faux  
 que le Pape ait déclaré qu'il ne devoit être  
 logé qu'au Vatican, que son portrait ait été  
 exposé dans les appartemens du Pontife &c.  
 L'abbé est logé dans le palais occupé ci-de-  
 vant par le cardinal Zelada, & non au Vati-  
 can; & l'on ne fait rien ici de son portrait,  
 sinon qu'étant gravé & imprimé, il peut sans  
 doute bien être entre les mains des personnes  
 qui l'estiment, comme mérite de l'être un  
 homme de génie qui consacre son éloquence

& ses talens à la défense de la vérité & de la justice. (a)

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 18 Décembre). Le 28 du mois dernier, veille de l'anniversaire de la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, l'empereur & toute la famille royale se rendirent en deuil à l'église, pour y assister aux Vigiles des morts; le lendemain, la cour assista également à la Messe.

L'archiduchesse Marie-Thérèse, épouse de l'archiduc François, est heureusement accouchée le 12 de ce mois, vers les 11 heures &

---

(a) Voilà qui est fort bien; & j'ai transcrit cela très-volontiers comme il m'a été envoyé: mais c'est trop tard pour prévenir les réflexions que les nouvelles, généralement accréditées & circulant sans aucune réclamation, ont pu faire naître touchant un enthousiasme qui pouvoit ne pas paroître d'accord avec la gravité Romaine. Il faut sans doute les regarder comme non-avenues, puisque l'objet n'existe pas réellement; mais comme il existoit dans l'opinion générale, comme il étoit annoncé sans contradiction dans les feuilles publiques, il n'a pas été possible de ne point l'apprécier. Un périodiste n'est pas assujetti à des règles plus sévères, qu'un magistrat qui juge *secundum allegata & probata*. Et les choses semblent *prouvées*, quand ceux qui ont intérêt de les contredire, ne le font pas. Au lieu de se plaindre de mes réflexions, les zélés pour la cour Romaine (& personne ne l'est plus que moi) devoient s'élever contre les récits qui les ont fait naître; il falloit les réfuter & les démentir comme ils étoient dans le cas de l'être, & je me ferois à coup sûr abstenu d'en dire mon avis. — Quant à M. l'abbé Maury, je crois être le seul qui aie pris

demie du soir, d'une archiduchesse qui a été baptisée le lendemain par l'archevêque-électeur de Cologne. Elle a été tenue sur les fonts de baptême par l'impératrice & a reçu les noms de Marie-Louise. Après la cérémonie, on chanta le *Te Deum*, pendant lequel il se fit une triple décharge des canons de nos remparts.

Le chevalier Landriani, gentilhomme Milanois, qui devoit partir pour Dresde le 11 de ce mois, chargé d'une commission secrète de la part de l'empereur pour l'électeur de Saxe, ne s'est mis en route que le 13 à midi. On croit que sa mission a pour objet les affaires de la Pologne. Il passe & repasse continuellement des couriers entre Vienne, Pétersbourg,

sa défense. Depuis deux mois que le périodiste de Cleves, répété sans doute par bien d'autres (car où sont les diatribes de ce genre qui ne trouvent pas de copistes?), l'a couvert d'opprobre, personne que je sache, n'a pris le parti de l'orateur François. On laisse tranquillement gagner la calomnie, sans s'inquiéter du contraste que forment des papiers publics avec l'accueil qu'on lui prépare à Rome. Et si enfin quelque homme équitable cherche des nuances pour rapprocher & concilier tout cela, tant en repoussant le mensonge qu'en amenant des vues de direction & de prudence : aussitôt des voix s'élevèrent pour prononcer le *Haro sur le baudet*.... Il y a des gens qui ressemblent parfaitement à ceci. Assis tranquillement en pleine campagne, ils effluent la pluie, la neige, la grêle, le froid & le chaud, en attendant qu'un bon homme leur construise une hutte pour s'abriter. Le toit est-il mis, au lieu de se mettre paisiblement dessous, ils s'amusaient à critiquer le dehors & le dedans.

Berlin & Dresde. L'ambassadeur de la cour de Stockholm a remis au ministre impérial une note de le teneur suivante :

„ En conséquence des ordres de sa cour, le soussigné, envoyé-extraordinaire, a l'honneur de déclarer officiellement au nom du roi son maître, au ministre impérial, que S. M. partage avec S. M. l'impératrice de Russie & S. M. catholique, les mêmes sentimens pour le rétablissement de la monarchie Françoisé ; que, comme elles, le roi envisage S. M. T. C. comme en état de captivité, malgré l'acceptation qu'elle a faite ; qu'à l'unisson des principes & de la conduite de l'impératrice de Russie, S. M. a envoyé le baron d'Oxenstiern auprès des princes François ; & qu'elle est résolue de concert avec les cours de St.-Petersbourg & de Madrid, à tenir une conduite qui répondra en tout à l'exigence du cas où se trouvent la maison royale & le royaume de France. „

(Signé) Le baron de Noleken.

Vienne, le 30 Novembre.

Les princes François ont envoyé à l'empereur une lettre en date du 15 Novembre, à l'appui des instances & représentations qui lui avoient déjà été faites de leur part par M. de Vaudreuil. On ne fait pas jusqu'ici quel effet elle aura produit, relativement au système que notre cour paroît avoir adopté. En voici, en attendant, le contenu.

*Notre frere & cousin !*

„ Le silence absolu de V. M., & la conduite qu'elle a cru devoir tenir depuis l'acte qu'elle a signé à Pilnitz, sembloient exiger de nous une réserve, & une discrétion absolue ; mais malgré toutes les apparences, & malgré les propos affligeans, que les ministres de V. M. dans les Pays-Bas ne cessent de tenir contre les François fideles au devoir & à l'honneur, nous

nous nous rappelons toujours avec confiance les paroles sacrées que V. M. a déposées à plusieurs reprises entre les mains du comte d'Artois, & nous avons la ferme assurance, que Léopold fidele à ses engagements, guidé par les sentimens de son cœur, & éclairé par ses propres intérêts, veut & voudra toujours secourir son allié, délivrer sa sœur, & garantir ses états, en détruisant le germe de la contagion. „

„ Une grande occasion se présente. Jamais il ne s'offrit un moment plus favorable. Notre devoir est de soumettre à V. M. ce qu'elle peut faire en faveur de la France. C'est à elle à prononcer. „

„ Nous ne rappellerons point ici la position actuelle de toute l'Europe. Le Nord & le Midi ont publié leurs intentions. La Prusse ne fait qu'une avec V. M. Nous nous empresserons de parler de l'intérieur du royaume. „

„ La nouvelle assemblée est tombée dans le mépris ; le désordre affreux des finances annonce une banqueroute prochaine ; il n'existe plus aucun ordre, aucun pouvoir dans l'état ; nos ennemis connoissent leur danger, ils voient leur perte inévitable, mais il leur reste l'audace du crime, & nous le devons dire à un souverain qui aime la vérité, la conduite extérieure de V. M. soutient leurs espérances, & les enhardit dans leurs projets sanguinaires. „

„ Le décret, qu'ils viennent de rendre contre Monsieur, & contre les émigrans, dévoile suffisamment leurs desseins. Ils savent que les freres de l'infortuné Louis XVI mépriseront leurs menaces : ils savent que la noblesse Françoisse n'est attachée qu'à l'honneur ; mais dirigés maintenant par le duc d'Orléans, & par le parti des républicains, ils veulent profiter du silence de l'Europe, & chercher leur salut dans l'excoès du crime. „

„ Pour réussir dans leurs desseins, il étoit nécessaire qu'ils fissent une démarche audacieuse pour nous priver tous les deux d'un droit, que leurs propres décrets nous donnent à la régence. Ils se sont laissé assez

de tems pour juger l'effet que leur nouveau crime produira parmi les souverains, & notamment sur V. M. ; mais s'ils peuvent croire sur de l'indifférence, ou à un système de lenteur également dangereux, ils se hâteront de consommer leurs desseins, ils feront disparaître le fantôme de roi, qu'ils laissent subsister, ils attenteront aux jours de la reine, & ils se donneront un chef en décernant la régence au duc d'Orléans. „

„ Nous n'avancions rien, dont nous ne soyons certains, & V. M. peut être sûre que nous sommes loin de lui rien exagérer. „

„ Mais, Sire, par un seul mot, par une seule démarche, qui prouveroit la fermeté de vos résolutions, non-seulement V. M. déconcerteroit tous les projets, de nos ennemis ; mais le changement des opinions est tel, & le discrédit de l'assemblée est si absolu, que dans le même instant il se feroit une explosion dans toutes les parties du royaume, & sur-tout au sein de la capitale, où l'on n'est plus retenu que par l'audace des rebelles. „

„ Voici maintenant ce que nous demandons à votre majesté ; c'est qu'elle veuille bien faire une déclaration publique pour assurer de sa protection les princes, & les François, que leur zèle, & la pureté de leurs principes ont engagés de sortir du royaume. „

„ Il n'entre rien de personnel dans notre démarche. Nous n'agissons que pour l'honneur, qui seul sera notre récompense ; rien ne peut nous en priver. „

„ Mais c'est à V. M. à calculer si elle veut garantir les jours du roi, ceux de la reine, & produire le plus grand effet par une démarche qui ne la compromet en rien, ou si elle préfère de livrer les intérêts les plus chers & les plus précieux au hasard des événemens, & à l'audace du crime. „

„ Nous sommes avec les sentimens les plus respectueux &c. „

La nouvelle qui étoit parvenue ici par la

voie de Bucharest sur les nouveaux préparatifs ordonnés par la Porte, est pleinement confirmée par des lettres de Constantinople en date du 15 Novembre; sa hauteſſe a donné des ordres étendus pour le rasſemblement de pluſieurs corps de troupes que les provinces de l'Asie & de l'Europe doivent fournir d'ici au mois d'Avril. On attribue ce changement dans les diſpoſitions politiques du cabinet Ottoman, à la nouvelle inattendue de la mort du maréchal prince Potemkin. Des politiques croient ne voir dans ces préparatifs, que de ſimples démonſtrations, pour faire bonne contenance & en impoſer aux ennemis de la Porte; mais d'autres craignent le contraire, & peut-être pas ſans fondement.

BERLIN (*le 20 Décembre*). Le roi eſt de retour en cette réſidence depuis le 1 de ce mois, pour y paſſer l'hiver, & il jouit d'une parfaite ſanté. Il n'eſt pas douteux que dans l'entrevue que S. M. a eue avec l'électeur de Saxe, il a été queſtion des négociations pour la ſucceſſion au trône de Pologne; c'eſt à ce ſujet que M. de Luchefini eſt parti pour Varſovie, où il reprendra ſon poſte d'envoyé-extraordinaire du roi.

Les conférences entre le comte de Schulenburg, l'un des miniſtres du cabinet, & le prince de Reuſs, envoyé de l'empereur, ont été pendant ce mois plus fréquentes que de coutume, ainſi que l'arrivée & le départ des couriers. Parmi d'autres objets qui ſe traitent, l'on croit pouvoir dire que l'empereur & notre ſouverain ſont convenus d'une alliance

formelle à conclure entre les deux cours, dont les préliminaires ont, dit-on, déjà été signés à Vienne. Une des bases les plus essentielles de cette alliance est la garantie & le maintien de la constitution germanique ainsi que des droits de l'Empire. Quant aux fins particulières qu'elle peut avoir, & aux événemens qu'elle produira, c'est au tems à les développer.

Le général Heyman, qui avoit quitté la France avec le général Bouillé, vient d'obtenir de S. M. le grade de général-major & une pension de deux mille rixdales.

Le mariage du margrave d'Anspach & Bareuth, célébré à Lisbonne avec Milady Craven, dont le premier mari, lord Craven, venoit de mourir peu auparavant à Laufanne, donnera lieu à des arrangemens, qui ont amené ici le ministre-d'état baron de Hardenberg & le conseiller-privé des finances Barenprung, auxquels l'administration des deux margraviats a été confiée. L'on croit, que le margrave reviendra ici d'Angleterre, pour fixer son séjour en cette résidence, & y habiter le palais dont le roi lui a fait présent.

FRANCFORT (le 24 Décembre). Les décrets de l'assemblée-nationale de France, relativement aux rassemblemens hostiles qui se font en Allemagne, y ont causé une sensation différente, particulièrement chez les princes, qui ont pris le plus ouvertement le parti des émigrés : à Mayence, l'on ne fait point paroître la moindre inquiétude ; & , sur celle que le magistrat de Worms avoit témoignée, l'électeur de Mayence, qui est en même tems

évêque de Worms, lui a fait écrire „ qu'il „ n'avoit aucune raison de craindre, & que „ sur les menaces qu'on pourroit lui adresser, „ il n'avoit qu'à répondre ouvertement, que „ les rassemblemens des émigrans, leurs arme- „ mens & leurs exercices, se faisoient de „ l'aveu de S. A. électoral de Mayence, „ comme prince-évêque de Worms, & sur son „ territoire „. Le prince-évêque de Spire a montré récemment d'autres dispositions, ainsi que l'électeur de Trèves; & l'on prétend que celui de Mayence ne pourra persister dans les siennes. Celles de l'empereur sont encore douteuses : cependant quant à l'Alsace & le traité de Westphalie, ce prince a accédé aux résolutions de la diète, & a écrit en conséquence au roi de France une lettre assez forte en date du 3 Décembre.

M. de Bombelles est arrivé à Coblantz de Pétersbourg, accompagné du jeune prince Baratinsky, que la cour de Russie envoie à son ministre, M. le comte de Romanzow, pour être employé par lui à porter à Pétersbourg les commissions ou messages de sa part, qui seroit d'une importance majeure. M. de Bombelles étoit chargé d'un paquet de dépêches pour les princes François & pour le ministre Russe; les unes & les autres très-consolantes.

Les troupes Autrichiennes qui sont en marche pour les Pays-Bas, arrivent successivement. Le régiment de Hohenzollern, cuirassiers, composé de 1100 hommes, est entré, le 5 de ce mois, dans le cercle de Suabe. Le ré-

giment de Cobourg , dragons , doit être rendu incessamment dans le cercle du Haut-Rhin.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 22 Décembre*). La duchesse d'Yorck indisposée par un rhume , occasionné par la fatigue du voyage & par le changement de climat , se trouve rétablie. S. A. R. reçut , le 7 de ce mois , une visite de la reine & des princesses.

Les dépêches de l'Inde , que le gouvernement a publiées , le 2 de ce mois , dans une gazette-extraordinaire de Londres , ont calmé l'impatience du public , mais non pas ses craintes , beaucoup moins rempli son attente ; l'on y voit deux choses , l'une & l'autre également inquiétantes ; l'une , qu'il n'y est absolument rien dit des Marattes , sinon après que milord Cornwallis eut déjà abandonné ses projets contre Seringapatam : dans tout le cours de l'entreprise ils semblent ne s'y être intéressés aucunement ; & ce n'est qu'au moment que le comte Cornwallis retourne à Bangalore , que Hurry-Punt & Purfuram-Bow se montrent avec leurs deux armées , comme s'ils n'avoient point voulu seconder l'expédition , pour dépouiller le chef du Maïffoure de tous ses états , mais empêcher seulement , qu'à son tour il ne prit trop de prépondérance , & que les troupes Angloises ne fussent totalement défaites. Cette remarque , si elle est fondée , confirmeroit l'opinion de ceux qui ont toujours pensé que notre alliance avec les puissances Indiennes n'étoit que précaire , & que ces princes de la

presqu'isle de l'Inde & de l'Indostan n'ont d'autre but, que de tenir les Européens en haleine & de s'en servir, autant qu'ils le jugent à propos, pour leurs vengeances ou leurs intérêts particuliers. La seconde réflexion qu'on fait, tombe sur le silence gardé au sujet des circonstances de la bataille du 15 Mai. Milord Cornwallis a remporté une victoire signalée; c'est tout ce que l'on fait, ou du moins tout ce que l'on dit: & pour toute preuve l'on nous informe qu'il a été pris quatre canons à Tipoo; & qu'il a changé de position, en quittant celle qu'il avoit prise sur les hauteurs, & en se rapprochant des murs de Seringapatam; mais, au lieu de la prise de la place, qui devoit s'ensuivre, le premier fait qu'on apprend d'abord après, c'est la retraite de l'armée Britannique. » La relation de milord Cornwallis, est-il dit dans » la lettre du conseil de Madras, ne nous est » pas encore parvenue. Le premier avis, que » nous avons reçu par exprès du lieutenant- » colonel Oldham, porte qu'il avoit reçu » une lettre de lord Cornwallis, datée du » 22 Mai (sept jours après l'action), avec » avis, que le manque de fourrages, de provisions, & l'état d'épuisement de son bétail, avoit mis l'armée dans la nécessité de retourner immédiatement à Bangalore. Le » lieutenant-colonel Oldham ajoute d'après » d'autres informations, que, manque de » bœufs, milord Cornwallis a été dans la » nécessité de détruire tout son train de grosse » artillerie. » Il n'est guere possible de dé-

crire plus brièvement un changement de scène aussi total que subit, ni d'annoncer une victoire signalée, qui ait produit plutôt des fruits amers. On est impatient d'apprendre des nouvelles plus circonstanciées.

### F R A N C E,

PARIS (*le 24 Décembre*). Ce qui a été dit, l'ordinaire dernier, de l'assemblée-nationale, peut se répéter encore. Semblables à ces oisifs habitués de cafés, qui surchargés du poids de leur existence, & ne sachant comment tuer le tems, passent les journées entières à bâiller au récit des nouvelles ou rêves politiques des orateurs gagés ou de profession, de ces tabagies; tels les législateurs s'assemblent tous les jours au manège sans avoir aucune affaire à traiter, sans savoir ce qu'ils vont y faire. N'est-ce pas abuser étrangement de la patience du peuple, que de sucer les dernières gouttes de son sang pour nourrir l'oisiveté? Le début des séances continue d'être le même que celui des conversations de cafés; chacun se regarde & s'interroge, pour savoir qui va débiter des nouvelles & amuser les loisirs de la compagnie. La plupart des séances se tiennent sans qu'aucune matière soit à l'ordre du jour, &, pour les remplir, on ne compte & se repose que sur le récit des troubles, des désastres qui affligent le royaume, & qui fournissent, en effet, un fonds inépuisable. Dans les autres, ce sont des lectures d'adresses, de projets contre les émigrés, les prêtres catholiques, ou les princes

d'Outre-Rhin ; c'est un Anacharis Clootz qui a pris le nom modeste d'*orateur du genre humain*, & qui, introduit à la barre, fixe toute l'attention de l'assemblée, endoctrine les législateurs sur la manière dont ils doivent se conduire avec toutes les puissances étrangères, & ne leur propose rien moins que de faire *marcher trois armées, de frapper fort ou ne frapper pas du tout ; de frapper par-tout, ou ne frapper nulle part.*

Nous ne suivrons pas le cours des séances du manège ; nous nous bornerons à rendre compte de celle du 14 de ce mois. Le roi s'étant rendu dans la salle, y a prononcé un long & très-constitutionnel discours. On a remarqué sur-tout ces passages. „ J'ai tout „ fait pour rappeler les François émigrans „ dans le sein de leur patrie, & les porter „ à se soumettre aux nouvelles loix que la „ *grande majorité* de la nation avoit adop- „ tées ; j'ai employé les insinuations amica- „ les ; j'ai fait faire des réquisitions formelles „ & précises pour détourner les princes voi- „ sins de leur prêter un appui propre à flatter „ leurs espérances, & à les enhardir dans leurs „ téméraires projets. „

„ L'empereur a rempli ce qu'on devoit at- „ tendre d'un allié fidele, en défendant & „ dispersant tout rassemblement dans ses états. „ Mes démarches n'ont pas eu le même suc- „ cès auprès de quelques autres princes : des „ réponses peu mesurées ont été faites à mes „ réquisitions. Ces injustes refus provoquent „ des déterminations d'un autre genre. La

» nation a manifesté son vœu ; vous l'avez re-  
 » cueilli ; vous en avez pesé les conséquences ;  
 » vous me l'avez exprimé par votre message ;  
 » messieurs , vous ne m'avez pas prévenu :  
 » représentant du peuple , j'ai senti son in-  
 » jure , & je vais vous faire connoître la ré-  
 » solution que j'ai prise pour en poursuivre  
 » la réparation. »

» Je fais déclarer à l'électeur de Treves ,  
 » que si avant le 15 de Janvier prochain , il  
 » ne fait pas cesser dans ses états tout attrou-  
 » pement & toutes dispositions hostiles de la  
 » part des François qui s'y sont réfugiés , je  
 » ne verrai plus en lui qu'un ennemi de la  
 » France. Je ferai faire une semblable déclara-  
 » tion à tous ceux qui favoriseroient de mé-  
 » me des rassemblemens contraires à la tran-  
 » quillité du royaume ; & en garantissant aux  
 » étrangers toute la protection qu'ils doivent  
 » attendre de nos loix , j'aurai bien le droit  
 » de demander que les outrages que des Fran-  
 » çois peuvent avoir reçus , soient prompte-  
 » ment & complètement réparés. »

» J'écris à l'empereur pour l'engager à con-  
 » tinuer ses bons offices , & , s'il le faut , à  
 » déployer son autorité , comme chef de l'Em-  
 » pire , pour éloigner les malheurs que ne  
 » manqueroit pas d'entraîner une plus lon-  
 » gue obstination de quelques membres du  
 » corps germanique. Sans doute , on peut  
 » beaucoup attendre de son intervention ap-  
 » puyée du poids imposant de son exemple ;  
 » mais je prends en même tems les mesures  
 » militaires les plus propres à faire respecter

„ ces déclarations : & si elles ne font point  
 „ écoutées , alors , messieurs , il ne me res-  
 „ tera plus qu'à proposer la guerre. „

M. le président , conformément à ce qui avoit été résolu avant l'arrivée du roi sur la motion de M. Lacroix , a répondu sans donner au roi les noms de sire ni de majesté ; *l'assemblée prendra en considération les propositions que vous venez de faire , & vous communiquera sa détermination par un message.* Le roi retiré , M. de Narbonne a annoncé à son tour que 150 mille hommes alloient être envoyés aux frontières dans un mois ; que Mrs. Rochambeau , Luckner & la Fayette commanderont les trois armées qu'on alloit former ; qu'ils ont été désignés par la nation , & que le roi & la nation ne faisoient plus qu'un.

La France a subi une entiere métamorphose. Elle a oublié ce qu'elle étoit , & elle est étonnée de ce qu'elle est. Rien n'est à elle , ni dans la nouvelle législation qui la régit , ni dans les nouvelles mœurs qui la dominant , ni dans les nouvelles manieres qu'elle a prises. Si on demande ce qu'elle a fait de son roi ? on ne trouve que du silence. Ce qu'est devenue son Eglise ? on ne voit que des persécutions. Sa noblesse ? elle s'est enfuie. Ses tribunaux ? ils sont renversés. Ses provinces ? elles ont disparu sur la carte. Son commerce ? il est englouti. Ses arts & ses livres ? ils sont enchaînés. Son numéraire ? il est dévoré. Ses mœurs ? elles sont celles du Caucase. Ce qu'elle s'est donné enfin , pour lui tenir lieu de tout ce qui la caractérisoit ? des fusils , des baïonnet-

tes, des piques, des uniformes, & deux mots que personne n'entend, *liberté & constitution*.

La situation de Paris est faite en particulier pour porter l'alarme & la terreur dans tous les esprits. Cette capitale du royaume, qui fut jadis presque celle du monde, est à la merci des brigands. On ne voit aucune autorité qui puisse en imposer aux séditieux, ni aucune force publique qui puisse les réprimer. L'autorité du roi est nulle absolument; il est outragé, avili, calomnié à sa porte, sous ses fenêtres, dans l'intérieur de son palais. Celle des corps administratifs n'est pas plus respectée ni plus redoutée. C'est principalement la municipalité qui est chargée de veiller à la sûreté publique; mais on n'a pas craint de l'accuser elle-même tout récemment d'avoir empoisonné & volé la ville avec des farines gâtées. La garde volontaire nationale commence à céder au découragement, à la fatigue, à l'ennui, à la nécessité du repos & de veiller à ses affaires domestiques. La garde foldée se détériore de plus en plus; plusieurs quittent leurs postes. Cependant la ville se remplit de brigands & de malfaiteurs. Que reste-t-il donc aux honnêtes citoyens de Paris pour se garantir du pillage & de la mort, pendant le peu de tems que durera encore la constitution? Ils n'ont aucun point de ralliement; les brigands ont des rendez-vous connus: ils ont le palais-royal qui est leur camp habituel. Les honnêtes gens sont isolés, tandis que les méchans se cherchent, se connoissent & se trouvent.

Voici la petite révolution qui vient d'être

faite dans le corps diplomatique. Le roi a rappelé le sieur de Vergennes, ministre-plénipotentiaire près l'électeur de Treves; le sieur Demontezan, ministre-plénipotentiaire près l'électeur Palatin, & le sieur Berenger, ministre près la diete de l'Empire. Le sieur de Talleyrand, ambassadeur à Naples; le sieur d'Osmond, ministre-plénipotentiaire en Russie, & le sieur Okelly, ministre-plénipotentiaire près l'électeur de Mayence, ont donné leur démission au roi.

Le roi a nommé le sieur de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, à l'ambassade d'Angleterre, vacante par la mort du sieur de la Luzerne; à celle de Suisse, le sieur Barthelemi, ministre-plénipotentiaire à Londres; & à celle de Constantinople, le sieur Demoustier, ministre-plénipotentiaire près le roi de Prusse. Sa majesté a chargé le sieur de Ségur, son ambassadeur près le Saint-Siege, de se rendre à Berlin pour y suivre & traiter les affaires de France. Elle a nommé le sieur abbé Louis son ministre-plénipotentiaire en Danemarck; le sieur Bigot de Ste.-Croix son ministre-plénipotentiaire près l'électeur de Treves; le sieur d'Assigny son ministre-plénipotentiaire près l'électeur Palatin; le sieur de Monciel, président du département de Jura, son ministre-plénipotentiaire près l'électeur de Mayence; le sieur de Marbois son ministre à Ratisbonne; le sieur de Mackau son ministre-plénipotentiaire à Florence, & le sieur de Maisonneuve son ministre-plénipotentiaire près le duc de Wirtemberg.

M. de Narbonne est parti le 20 pour visiter les frontieres & l'armée ; plusieurs officiers du génie & autres l'accompagnent. M. de Valence, maréchal-des-camps, partit le 22 pour Strasbourg, d'après la demande du général Luckner.

On croit généralement que M. le baron de Stael, ambassadeur de Suede auprès du roi, & M. Simolin, ministre de Russie, ont reçu ordre de leurs cours de quitter cette capitale.

Au milieu des persécutions qui affligent l'Eglise catholique, c'est pour ses vrais pasteurs une grande consolation de voir que le malheur n'a produit d'autre effet que de les rendre plus chers & plus respectables à leurs ouailles. Les simples habitans des campagnes, sur-tout, qui sont plus près de la nature, & n'ont pu encore être infectés du poison de l'impiété, déplorent amèrement la perte, sollicitent avec ardeur le retour de ces hommes charitables qui favoient adoucir leurs maux par les consolations de la Religion, quand ils ne pouvoient les dissiper par les secours de la charité. Ils envisagent au contraire avec mépris, & fuient avec horreur ces loups ravisseurs qui ne se sont introduits dans la bergerie que pour s'engraïsser de la substance du troupeau, qui font du saint ministere un trafic, dont l'ignorance est un sujet de dérision, & les mœurs un scandale public. Aussi leurs églises sont désertes, & même dans les campagnes, les simples habitans aiment mieux renoncer aux secours de la Religion, qui fait toute leur consolation, que

de se rendre complices de l'apostasie des intrus, en assistant à leurs sacrifices; ceux-ci, pour avoir des spectateurs, sont forcés de recourir aux violences; & comme c'est l'institution des baïonnettes seule qu'ils ont reçue, c'est avec la même arme qu'ils veulent se maintenir & se procurer des auditeurs. Les habitans d'un grand nombre de districts continuent à venir se plaindre avec amertume, de ces vexations inouïes exercées par les curés constitutionnels & appuyées par les municipalités. Ils représentent avec force l'atrocité de ces persécutions. Ils redemandent à grands cris les pasteurs vertueux, dont la piété dirigeoit leurs consciences, dont la charité soulageoit leurs infortunes. Mais on répond qu'il ne leur appartient pas d'exiler de leurs paroisses les curés que la constitution leur a donnés, & qui plaisent aux municipalités; que du reste s'ils veulent pour eux des prêtres non-fermentés, ils peuvent s'en servir. Et comment le pourroient-ils, lorsqu'un interdit général est prononcé contre tous les prêtres qui auront refusé le serment, s'ils sont tous arrachés à leur troupeau fidèle, chassés, poursuivis comme des bêtes fauves, jusqu'à ce qu'ils expirent sous le fer des assassins? N'est-ce pas une dérision de permettre le choix des prêtres non-fermentés quand on se propose de les exterminer tous? Le brillant accueil qu'on fait à tous les cannibales qui sollicitent l'exécution de ce décret sanginaire, prouve qu'on n'est pas dans l'intention de le révoquer. Cependant le roi a fait annoncer dernièrement à l'assemblée qu'il appoisoit

son veto sur ce décret. On a remarqué que cette nouvelle a été un coup de foudre pour les jacobins, & qu'ils ont gardé le silence; mais ce silence même paroît à bien des gens d'un sinistre présage.

On avoit dit que l'esprit de la primitive Eglise alloit renaître. Il renaît en effet, mais dans un sens bien différent que ne l'ont entendu les hypocrites qui en ont fait la prédiction. On voit de tous côtés se rallumer, au feu de la persécution, la ferveur & le courage des premiers siècles de la foi chrétienne. M<sup>elle</sup>. Chevreffon, sœur du curé non-jureur de Mirecourt, en offre, entre mille autres, une preuve éclatante. Ayant constamment refusé de reconnoître l'évêque & le curé jureurs, plus de 500 brigands se sont emparés dernièrement de cette héroïne chrétienne, & lui ont fait souffrir tout ce que la brutalité, la cruauté & la barbarie ont de plus atroce. Ils l'ont jettée dans le Madon, & l'y ont replongée jusqu'à trois fois qu'elle a fait des efforts pour s'évader. Ces cruels bourreaux l'en ont retirée, en lui disant : *Si on ne veut pas que tu meures, tu n'en es pas quitte pour cela.* Ils lui ont bien tenu parole. Il n'est pas de genre de tourmens qu'ils ne lui aient fait souffrir pendant trois heures, au milieu des rues de Mirecourt, sans ébranler sa constance. Qu'un tel exemple a de quoi faire rougir ces prêtres infidèles & parjures, que des considérations équivoques ont déterminés à prononcer le serment fatal, malgré la conscience qui leur crioit, *point de serment!*

On

On assure que les évêques & curés intrus, & sur-tout les moines qui se sont incorporés dans la schismatique cohue, se sont adressés à Utrecht pour y être reconnus catholiques & recevoir des lettres de communion. Mais, ce qui paroitra étonnant, on ajoute que jusqu'ici leur demande reste sans succès, la *petite église* ne voulant pas jusqu'ici communiquer avec la *constitutionnelle* pour ne pas perdre les dehors catholiques qu'elle a tâché de conserver, & qui ne l'ont pas mal servie dans plus d'une rencontre pour parvenir à ses fins. (a)

(a) Peut-être aussi les docteurs de l'église d'Utrecht sont-ils arrêtés par la doctrine d'un de leurs patriarches, le fameux Neercassel, évêque de Castorie, qui dans une exhortation très-pathétique, adressée au clergé de Hollande, s'exprime de la sorte.

„ Peccarem, RR. viri & fratres charissimi, in illam  
 „ devotionem, quâ Christi Vicarium veneramini,  
 „ si vos arbitrarer monendos, ut ejus definitioni  
 „ vestros sensus subjiceretis. Creditis cum Irenæo  
 „ (lib. 3 cap. 3), *eis qui sunt undiquè fideles, ne-  
 „ cesse esse ad Romanam Ecclesiam propter potentio-  
 „ rem ejus, sive in profligandis erroribus, sive in  
 „ afferendâ veritate principalitatem religiosè conve-  
 „ nire. Vos nullum primum nisi Christum cum Hiero-  
 „ nymo sequentes, beatissimo Patri nostro Innocen-  
 „ tio XI (& aliis pro tempore Pontificibus Roma-  
 „ nis), id est cathedræ Petri communionem fidei &  
 „ doctrinæ consociamini, scientes super illam Petram  
 „ ædificatam Ecclesiam, eosque omnes qui extru-  
 „ hunc domum Agnum comederint, esse profanos* (Ep.  
 „ 57. ad Damasc.). Vos nullis privatis scriptoribus  
 „ & opinatoribus adherentes, pro reverentiâ apo-  
 „ stolicæ sedis, ad quam, teste Cypriano (Epist. 55),  
 „ *perfidia non potest habere accessum; cum eodem*  
 Tome I.

Cette pièce est imprimée dans un Recueil intitulé. *Aliquot constitutiones & decreta*, à Liege, chez Streel 1707.

Un monsieur Volney, ex-député à l'assemblée-nationale en 1789, auteur d'un Voyage en  
 \* 15 Oct. Syrie & en Egypte\*, & d'une mauvaise diatribe  
 1787, p. sur la Turquie si bien réfutée par M. Peyssonel\*,  
 237. s'est avisé de renvoyer à M. de Grimm, chargé  
 \* 15 Juin d'affaires de l'impératrice de Russie, une mé-  
 1788, p. daille qu'il en avoit obtenue avec beaucoup  
 269. — de peine, en lui écrivant une lettre insolente,  
 1 Sept. où il dit : „ Veuillez donc, monsieur, rendre  
 1788, p. „ à l'impératrice un bienfait dont je ne puis  
 22.

---

„ Hieronymo nescitis Vitalem, Meletium respui-  
 „ tis, ignoratis Paulinum, persuasi cunctos spurgere,  
 „ qui cum Romano Pontifice non colligunt, hoc est,  
 „ qui Christi non sunt, esse anti-christi (Hieron.  
 „ ibid.). Sicuti enim in rebus controversis ad Ro-  
 „ manorum fidem apostolico ore laudatam pro anti-  
 „ quo more recurritis, inde cum episcopis Terra-  
 „ conensibus responsu prudentissimè querentes, undè  
 „ nihil errore, nihil præsumptione, sed pontificali  
 „ totum deliberatione præcipitur (Ep. ad Hilarium  
 „ Papam); ita etiam cum episcopis Dardaniæ apos-  
 „ tolicæ & singulari sedi communi fide & devotione  
 „ parere contenditis (Ep. ad Gelas. Papam). Demùm  
 „ consentitis S. Bernardo, ad Romanum Pontificem  
 „ scribenti his verbis : Oportet ad vestrum referri  
 „ apostolatam pericula quæque & scandala emergen-  
 „ tia in regno Dei, ea præsertim quæ de fide con-  
 „ tingunt, dignumque arbitror ibi potissimum resar-  
 „ cire damna fidei, UBI NON POSSIT FIDES SEN-  
 „ TIRE DEFECTUM : hæc quippe hujus præroga-  
 „ tiva sedis (Ad Innocentium Papam Epist. 190).  
 „ Cùm huic unanimi SS. Patrum doctrinæ atque  
 „ apostolicæ traditioni devotum præbeatis assensum,  
 „ non est quòd vos doceam, quam summo in terris  
 „ Pastori, ejusque sanctionibus obedientiam de-  
 „ beatis &c. „

» plus m'honorer : veuillez lui dire que les  
 » nouvelles loix de mon pays qu'elle persé-  
 » cute, ne me permettent d'être ni ingrat ni  
 » lâche, & qu'après tant de vœux pour une  
 » gloire que je crus utile à l'humanité, il  
 » m'est douloureux de n'avoir que des illu-  
 » sions à regretter &c ». Un Russe demeurant  
 à Paris, n'a pas tardé de faire à cette lettre  
 une réponse dont voici le début & la fin.

*Monsieur l'ex-député,*

„ J'ai voulu laisser deux fois vingt-quatre heures  
 à M. le baron de Grimm, comme chargé d'affaires  
 de la part de sa majesté impériale de toutes les Rus-  
 sies, ma souveraine, soit pour vous faire défavouer  
 la lettre insolente, insérée, sous votre nom, dans  
 le Moniteur du lundi 5 de ce mois, soit pour y  
 répondre d'une manière digne de cette grande prin-  
 cesse. Ce terme est passé, & je remplis ma tâche.  
 Apprenez d'abord. M. l'ex-député, que si cette  
 souveraine avoit besoin d'un rayon pour dessiller  
 ses yeux, ce ne seroit pas dans la fange de vos sys-  
 tèmes qu'elle le chercheroit.

Lorsqu'au commencement de son regne elle a  
 voulu consulter des hommes éclairés dans la légilla-  
 tion d'autres pays, pour réformer les *loix civiles*  
 de son vaste empire, ce ne sont point des philoso-  
 phes qu'elle demandoit, mais des magistrats, ou  
 plutôt des hommes qu'une longue expérience, jointe  
 à beaucoup de vertu & à des études profondes, pou-  
 voit avoir rendus meilleurs; des hommes qui, sans  
 être ni juges, ni jurifconsultes, ni rhéteurs, fus-  
 sent, suivant l'expression de l'orateur romain, les  
 arbitres & comme les prêtres de l'équité. \*

Si elle a été séduite un moment par la rumeur  
 de vos philosophes, elle a promptement reconnu  
 l'illusion de leurs systèmes, & elle a renvoyé tous  
 ces fantômes dans leur terre natale.

Les petits dons que font les souverains aux gens

E 2

\* Vir bonus  
 non est ju-  
 dex, non  
 jurifconsultus,  
 non orator, sed  
 æquitatis  
 veluti sacerdos &  
 arbiter.

de lettres, qui, comme vous, les convoitent avec tant d'ardeur, ne font pas toujours des preuves de leur estime; voilà pourquoi ils dispenfent ceux qui les obtiennent de toute reconnoiffance.

Vous avez voulu avoir une médaille pour un livre, qu'on n'a probablement pas lu; vous l'avez obtenue par l'entremife d'un homme aimable & officieux, qui vouloit obliger un ami qui vous protégeoit. Là finiffoient tous vos rapports avec la fouveraine d'un grand empire, qui a oublié votre nom & votre livre.....

J'ignore fi le voyage *populaire* que vous avez fait en Anjou, fous les ordres du Genevois, vous a rendu riche; mais il vous refte encore bien des *voyages* à faire avant que vous foyez fage.

Al. Petrozkoy.

Paris, 7 Décembre 1791.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 22 Décembre*). Les affaires de ce pays font toujours à peu-près dans le même état. Par des raifons de circonfpection & de prudence, nous n'avons pas donné jufqu'ici la plupart des pieces relatives à cette matiere; mais actuellement qu'elles paroiffent dans les feuilles publiques, nommément dans le *Courier Belgique*, imprimé fous la censure du gouvernement, nous transcrirons les dernieres d'après cette même feuille.

*Représentation des Etats de Brabant à leurs alteffes royales,*

Madame & Monfeigneur,

Les Etats, pénétrés de douleur de voir l'impossibilité où ils fe trouvent d'accepter l'ensemble des propositions & points conciliatoires qui leur ont

été remis comme l'*Ultimatum* de vos alteſſes royales, reſſentent une plus grande douleur encore de ce que cette impoſſibilité, qui eſt dans les choſes même, eſt interprétée comme un défaut de bonne volonté de leur part, & comme une réſiſtance aux volontés ſouveraines.

Ils oſent proteſter hautement devant vos alteſſes royales, qu'il n'y a perſonne parmi eux qui ne ſoit prêt à donner toutes les preuves du contraire, dès qu'il s'agira de choſes compatibles avec la conſtitution du pays & avec leur ferment.

Si le premier & ſecond ordre (qui ſont ſeulement aſſemblés en corps) ſ'arrogent pour un moment, ce qu'ils ne peuvent pas, le pouvoir de tranſiger, même pour les deux ordres, ſur les droits du peuple; loin d'en pouvoir attendre un ſalutaire effet, ils devroient ſe tenir aſſurés d'une défapprobation formelle de la part du tiers, ſ'attendre enfin à un reſus juſte & fondé & à une ſciſſion funeſte, auſſi déplorable pour le gouvernement que pour le peuple, dont les Etats ne ſont que les repréſentans. Les Etats ſavent, que ſous un monarque juſte il ne ſauroit y avoir des intérêts oppoſés, & cette maxime, toujours vraie, l'eſt bien plus encore dans le tems préſent.

Enfin les Etats, convaincus de l'importance de ces vérités, convaincus de l'importance de leurs devoirs & de cette ſituation ſur laquelle tout le Brabant a les yeux ouverts; voulant éloigner auſſi, autant qu'il dépend d'eux, la fâcheuſe alternative de trahir leur devoir, ou de paroître défobéiſſans, en reſuſant un *Ultimatum* qu'il n'eſt pas dans leur pouvoir d'accepter : les Etats croient pouvoir ſupplier très-humblement S. M., par le canal de vos alteſſes royales, toujours ſi portées pour tout ce qui peut procurer le bien du peuple & celui du ſouverain, de daigner agréer ce que S. M. a accordé à ſes autres Etats & nommément à ceux de la Lombardie : „ de pouvoir envoyer des députés, char-

„ gés de représenter aux pieds du trône l'impossi-  
 „ bilité où sont les Etats de souscrire à l'*Ultima-*  
 „ *tum* qui leur a été présenté ; de pouvoir tenir  
 „ un de ces députés à Vienne, pour expliquer &  
 „ applanir toutes les difficultés & servir en même  
 „ tems de témoin & de gage de la conduite des  
 „ Etats, de leur confiance & de leur attachement  
 „ à leur souverain, ainsi qu'à leur constitution ;  
 „ constitution qui doit faire leur félicité mutuelle ;  
 „ le tout sur le pied & de la maniere que S. M.  
 „ a daigné le trouver bon pour les Etats de Lom-  
 „ bardie. „

„ En attendant, & durant cette espece d'*inte-*  
 „ *rim*, le conseil, dans sa composition actuelle &  
 „ provisoire, administreroit la justice dans tous les  
 „ cas qui ne regardent pas les affaires publiques,  
 „ ni la sanction des loix. „

„ Quant aux objets de l'administration des Etats  
 „ pendant les troubles, cet objet & toutes les de-  
 „ mandes en indemnité, (faites ou à faire) seroient  
 „ traités & arrangés sur le pied, que S. M. a  
 „ déjà octroyé & réglé pour les autres provinces,  
 „ comme il a été reconnu juste que cela fût, &  
 „ comme il ne doit pas être moins juste en Bra-  
 „ bant : au moyen de quoi, il sera satisfait à tou-  
 „ tes les réclamations des particuliers. „

„ En conséquence & dans la ferme confiance que  
 „ leurs très-humbles représentations seront suivies  
 „ de tout le succès qu'ils ont lieu d'en attendre,  
 „ les Etats regarderont, comme ils regardent dès-  
 „ à-présent, leurs résolutions du 24 & 25 Mai &  
 „ 16 Juillet derniers, en tant qu'elles concernent  
 „ la composition actuelle du Conseil de Brabant,  
 „ comme non avenues & supprimées, ainsi qu'elles  
 „ viennent de l'être par résolution de ce jour. „

Dans cette même confiance les deux premiers  
 ordres viennent de consentir, purement & simple-  
 ment & sur le pied ordinaire, les subsides de-  
 mandés pour cette année ; & ils viennent de con-

sentir également que le produit des impôts du terme courant soit employé d'abord à sa destination.

Nous sommes avec le plus profond respect &c.

De notre assemblée générale tenue à Bruxelles le 25 Novembre 1791.

Cette représentation ayant été renvoyée aux Etats sans réponse, fut suivie quelques jours après de celle-ci.

*Madame & Monseigneur,*

Les États de Brabant, pénétrés de douleur, de se trouver dans la fâcheuse alternative de manquer à leur devoir, ou de paroître opposés aux intentions souveraines, supplient, avec le plus profond respect V. A. R., toujours si portées pour tout ce qui peut procurer le bien-être général, de daigner agréer „ qu'ils envoient des députés aux pieds „ du trône, pour porter à sa majesté leurs très- „ humbles remontrances, expliquer & applanir „ toutes les difficultés, & servir en même tems „ d'interpretes de leur conduite, de leur confiance „ dans la bonté & la justice de sa majesté, & de „ leur attachement à son auguste personne, ainsi „ qu'à la constitution, qui a toujours fait & doit „ faire encore leur félicité mutuelle. „

Nous sommes avec le plus profond respect &c.

De notre assemblée générale tenue à Bruxelles le premier Décembre 1791.

A cette représentation fut faite la réponse suivante.

*Très-révérands, révérends peres en Dieu, nobles; chers & bien-amés. Le ministre-plénipotentiaire nous a remis votre représentation du 1 de ce mois sur l'objet de laquelle nous voulons bien vous dire, que, quoique l'exacritude avec laquelle nous avons instruit sa majesté de toutes vos demandes & représentations, doit rendre absolument superflue toute députation de votre part à Vienne, nous ne nous y opposerons toute-*

fois pas ; mais nous ne pouvons néanmoins pas vous autoriser à y en envoyer, après que sa majesté nous a fait connoître, que si vous vous proposiez une démarche pareille, elle ne sauroit que lui être désagréable, à moins qu'elle ne fût précédée de la conclusion de toutes les affaires, sur lesquelles vous avez à vous mettre en règle, ainsi que de l'accord du subsidé.

Nous vous prévenons au surplus, que, quelque parti que vous preniez, la marche légale des affaires ne sera pas arrêtée d'un instant. A tant &c. &c. Bruxelles le 3 Décembre 1791 : Paraphé. Cr. Vt. Signé : Marie, & Albert. Plus bas ; par ordonnance de L. A. R. signé : L. C. Van de Velde.

Au pied étoit : aux états de Brabant.

Quelques jours après les Etats adresserent encore à L. A. R. la piece suivante.

*Madame & Monseigneur !*

Les Etats assemblés d'après les propositions qui leur ont été faites le 29 du mois dernier par l'organe du chancelier de Brabant, se trouvent pénétrés de la douleur la plus vraie & la plus profonde de ce que les circonstances les forcent de prendre leur recès sans pouvoir porter leur contentement sur ces propositions pour autant qu'elles concernent les impôts & les subsidés ; leur manière de penser & leurs raisons respectueuses & sinceres, leurs demandes, leurs espérances, tout se trouve dans la très-humble représentation à sa majesté qu'ils prennent la liberté de joindre ici & qu'ils supplient vos alteffes royales de daigner faire parvenir aux pieds du trône, en lui prêtant une nouvelle force par leur appui : ce sera le sujet de notre éternelle reconnoissance.

Nous sommes avec le plus profond respect &c.

De notre assemblée générale tenue à Bruxelles le 10 Décembre 1791.

*S I R E ,*

Si notre devoir, notre confiance, si tout ee qui nous environne en ce moment ne nous disoit

fans cesse, que, malgré les apparences, malgré le présent & le passé, votre majesté n'a ni n'aura jamais des sujets plus loyaux & plus soumis, que le peuple que nous représentons; des sujets plus attachés aux intérêts de votre maison royale, aux vraies & grandes prérogatives de votre gouvernement; nous n'oserions pas venir directement jusqu'aux pieds de votre trône, y déposer par écrit nos respectueuses représentations, & demander, qu'il nous soit permis de le faire de vive voix & en personnes, par une députation solemnelle.

Placés entre le desir de vous plaire, Sire, entre celui de ne rien refuser aux augustes personnes, qui gouvernent sous vous, & l'obligation étroite, en même tems de remplir notre devoir, en maintenant aux yeux de tout un peuple qui a le regard fixé sur nous, la constitution de la province; c'est avec douleur que nous nous sommes vus dans l'impossibilité de souscrire aux articles, qui nous ont été présentés comme l'*Ultimatum* de votre gouvernement.

Nous avons sollicité très-humblement des arbitres, pour terminer des différens qui nous pesoient; nous nous y sommes crus d'autant plus autorisés, que votre majesté elle-même nous en a promis, par la Convention de La Haye du 10 Décembre 1790; Convention que les trois Etats de Brabant ont acceptée par l'acte de consentement à l'inauguration, & qui fait une partie intégrante de votre *Joyeuse-entrée*.

Nous vous les demandons encore, Sire, ces arbitres, avec une entiere & respectueuse confiance, puisque votre Conseil de Brabant ne peut en tenir lieu lui-même, ni être juge en sa propre cause; il ne peut être l'interprete de la constitution; & s'il nous étoit permis d'ajouter quelque chose à cette réflexion, si simple & si respectueuse, nous ajouterions peut-être, toujours avec le même respect, que vos conseillers, eussent-ils raison dans

ce malheureux différent, qui subsiste entre le Conseil & les Etats de votre province; Etats dont le Conseil ne devrait jamais être séparé, puisque dans son origine il s'identifioit, pour ainsi dire, avec eux, & qu'il leur fait encore aujourd'hui serment avant d'entrer en charge : le Conseil eût-il raison encore, ce ne seroit pas la peine, ce semble, de mettre à la place de tant de biens réels, que ce malheureux différent laisse échapper, un vain & attristant triomphe, qui ne vaudra jamais ce qu'il fait perdre, ni ce que le retour de la confiance seroit gagner.

Nous faisons tout ce qui est possible pour accélérer cet heureux retour. Cependant on pourroit nous faire un grief aux yeux de votre majesté de différer notre consentement aux impôts & subsides. Mais c'est un moyen légal accordé de tout tems au peuple pour faire sentir qu'il se croit lésé; moyen qui n'a jamais été ni ne sauroit être exposé à quelqu'animadversion.

D'ailleurs, Sire, nous accordons avec zèle & avec empressement, pourvu (& c'est presque une chose inhérente à l'objet même) que votre gouvernement daigne accorder à des sujets soumis, ce qu'il ne peut leur refuser, l'accès auprès du trône, & d'équitables arbitres pour régler leurs différens.

Et que serviroit-il, si les premier & second ordres, seuls assemblés en corps, accorderoient pour un moment, sans conditions & sans réserves, ce qu'ils prévoient que le tiers, qui représente la majeure partie du peuple, & sans l'accession de qui rien n'est fait, rien n'est valable, refuseroit? Aucun avantage n'en résulteroit pour votre majesté & il y auroit ce désavantage, ce malheur réel, dont les suites sont incalculables pour nous, aussi bien que pour l'ancienne constitution du pays, que nous perdriions sans ressource la confiance du peuple que nous représentons : & cette perte, cette funeste scission, en ruinant le crédit public, dont

nous avons tant besoin pour le service même de votre majesté, pourroient entraîner tant d'autres maux, que nous ne pouvons y penser sans frémir.

Daignez, Sire, daignez par votre justice & par votre bonté pacifier tout : & les cœurs & les volontés, l'industrie & la fortune de tous les habitans sont à vous. Si votre majesté, animée de cet esprit, qui a déjà pacifié tant de choses, pouvoit se rendre parmi ses fideles sujets du Brabant, ou qu'elle leur permit de se porter jusqu'à elle, tout nous assure, & nos cœurs sur-tout nous le disent, que de plus grandes difficultés seroient bientôt levées, même sans ces arbitres que les circonstances nous forcent de demander. Que votre majesté daigne seulement nous entendre, sa grande ame aura bientôt tout aplani.

Et enfin, ces difficultés, si on nous permet de le dire, ne présentent pas des vues d'une aussi grande importance pour votre majesté, qu'on paroît le croire. Et pour continuer ce langage de confiance vis-à-vis d'un souverain, qui ne veut regner qu'en pere, plus on attache d'importance aux points qui sont contestés, plus le peuple est sur ses gardes, & croit que l'on a des desseins contraires à ses intérêts, à ses anciens droits ou privileges, à son bonheur.

Que votre majesté, en disant un mot, dissipe toutes ces alarmes, & que le retour de cette confiance entiere, qui vaut plus que des armées, & qu'il coûte bien moins d'entretenir, efface les dernieres années d'inquiétude & de trouble, & commence avec l'année 1792, un nouveau siecle de bonheur.

Nous sommes avec le plus profond respect &c.

De notre assemblée générale tenue à Bruxelles le 10 Décembre 1791.

Ces représentations furent encore renvoyées aux Etats avec une dépêche de L. A. R. dont voici le dispositif (*Le préambule en étant*

fort long, nous le rapporterons l'ordinaire suivant, si les autres matieres le permettent).

1°. Que S. M. a résolu de ne point légitimer, ni revêtir de sa sanction souveraine, aucune partie des dettes contractées par vous, pour S à l'occasion des troubles, non plus que les constitutions des rentes levées par vous, depuis le commencement des mêmes troubles, ni aucun autre de vos engagements de cette espece, d'ailleurs nuls S de nulle valeur sans le concours de son autorité souveraine; S qu'afin qu'il puisse être d'autant plus aisément veillé à ce qu'aucune partie des deniers publics, administrés par vous, ne soit employée à un usage étranger à leur véritable destination, S. M. a donné les ordres les plus précis pour l'accélération de l'exacte révision de vos comptes ouverts, récemment ordonnée S déjà commencée.

2°. Que c'est l'intention de S. M., que les actions intentées, ou à intenter, quant au Brabant, par ses conseillers-fiscaux, à charge de ceux qu'il appartient, du chef de la suite de ses effets royaux, de la dissipation de ses deniers, tant de ceux saisis lors de l'insurrection, que des revenus dont vous vous êtes arrogé la jouissance pendant sa durée, ainsi que du chef des papiers S documens soustraits des dépôts des archives; détournés ou cachés par vous ou par vos agens, soient poursuivies avec toute l'activité possible.

3°. Que S. M. se réserve d'accorder l'adjonction de ses conseillers-fiscaux à ceux qui auroient des actions légitimes à intenter à votre charge, ou à charge de quelques-uns d'entre vous, pour des ordres qui donneroient ouverture à des actions de cette espece, en dommage, intérêts, réparations, indemnités S.c.

4°. Que, quoique S. M. ait été disposée ci-devant, comme elle l'avoit même fait espérer, à restreindre au plus petit nombre possible les exceptions à l'amnistie pour le duché de Brabant, dans la confiance que vous auriez contribué de tout votre pouvoir à effacer les maux de l'insurrection par un concours rui-

sonnable à ses vœux bienfaisantes, pacifiques & conciliatoires, néanmoins les considérations ci-dessus énoncées, & l'inutilité de tout ce qu'elle a tenté pour vous ramener, la déterminent aujourd'hui, quoiqu'à regret, à différer la publication de cette amnistie, ainsi qu'elle l'avoit différée dans les autres provinces, jusques à la conclusion des arrangemens projetés pour le rétablissement de la tranquillité; & elle laissera se déployer la vindicte publique contre tous ceux qui, continuant à troubler le Brabant, exposeroient ainsi cette province à de nouveaux malheurs.

Déclare cependant S. M. qu'en se livrant ici à une juste sévérité, elle considère la masse des habitans de la province comme soumise & fidelle, & leur assure, de la manière la plus solennelle, sa bienveillance & sa royale protection. A tant, très-révérènds &c.

Bruxelles, le 13 Décembre 1791.

Paraphé Cr. Vt. (Signé) Marie & Albert.

(Plus bas) Par ordonnance de LL. AA. RR.

(Contresigné) L. C. Vandeveld.

Le même jour l'assemblée générale a été dissoute par ordre du gouvernement. Les Etats se sont séparés sans refuser ni accorder les subfides. Le tiers-Etat, convoqué ensuite, les a unanimement refusés. Cependant il vient d'être convoqué encore; on ignore pour quel objet.

#### M O R T S.

M. Yves-Marie, comte de Maillebois, général d'infanterie, & colonel d'un régiment à pied au service de la république des Provinces-Unies, est décédé le 14 de ce mois à Maestricht.

S. E. le baron de Haagen, chef & président du conseil-aulique de l'Empire, chevalier de la Toison d'or, & conseiller intime

actuel de l'empereur, est mort à Vienne le 24 Novembre, à l'âge de 85 ans, généralement regretté de tous les bons citoyens, & sur-tout des vrais catholiques qui dans ce siècle de perversion, le considéroient parmi la noblesse de la capitale comme *le dernier des Romains*. Peu d'hommes en place ont été plus sincèrement & plus incorruptiblement attachés à la probité, à la justice, à la Religion sur-tout, dont il fut dans toutes les occasions un ardent protecteur. Sa vie, tout-à-fait exemplaire, répondoit à sa croyance. Sa piété, qui le mettoit au-dessus de l'âge & des infirmités, l'amenoit tous les ans à Marie-Cell en Styrie, où il se livroit à la plus fervente dévotion envers la sainte Vierge. Il ordonna par son testament que son corps y fût transporté. L'on prétend que ce magnifique & célèbre sanctuaire lui doit sa conservation, & que sans ses instances & tous les moyens que son zèle fut mettre en œuvre, il auroit été, comme tant d'autres, détruit à une certaine époque.

---

*Lettre à l'auteur du Journal.*

Malines, le 20 Décembre.

Monsieur, on vient de m'assurer que le *Journal Européen* avoit aussi annoncé récemment la calomnie, qui se trouve justement désavouée à la pag. 638 de votre numero du 15 Décembre, sur une prétendue rétractation du cardinal-archevêque de Malines. Cet avis réuni à d'autres considérations, que le lecteur impartial & d'un sens droit sentira sans effort, m'oblige à démentir une autre calomnie que le même *Journal Européen* avance sur mon compte au numero 10 du samedi 19 Novembre. Il y est dit, pag. 160, que le *Courier Belgique* s'imprime à Malines sous mes auspices & ma direction. Cette assertion est tellement fautive, que non-seulement je suis privé de la liberté, garantie aux abonnés, de faire insérer des articles dans cette feuille, mais qu'on a même refusé plusieurs fois d'y admettre les avis qui n'avoient d'autre but que

de repouffer les plus atroces imputations. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien donner la publicité à ma lettre & faire connoître par-là aux étrangers, qui font en grand nombre dans nos provinces, une des causes du silence que j'ai gardé jusqu'ici sur les déclamations de mes détracteurs.

L'abbé du Vivier.

La main est le mot de la dernière énigme.

*M*A tête vaut mieux qu'un trésor;  
 On la préfère même à l'or.  
 Mais quand des armes on apprête,  
 Et que le fer en main on me fait succomber,  
 On ne me voit jamais tomber,  
 Que pour brûler mon corps & maltraiter ma tête.  
 Battu de mille & mille coups,  
 Sans mériter tant de courroux,  
 A quel sort me dois-je résoudre?  
 Voyez mon supplice nouveau :  
 Avant que d'entrer au tombeau,  
 Il faut être réduit en poudre,  
 Et passer par la flamme, ayant passé par l'eau.  
 Mais malgré mon étrange sort,  
 Ne suis-je pas digne d'envie,  
 Puisque je donne encor la vie  
 A ceux qui me donnent la mort ?

Quoique je n'aie personnellement pas plus de goût pour les chronographes que pour les énigmes, il est naturel que je m'accommode un peu au goût des autres. Dans cette vue je présenterai aux amateurs de ce genre de littérature le chronographe suivant, dont ceux même qui n'aiment pas les chronographes, approuveront le souhait, & peut-être admireront la justesse, vu qu'on n'a pas changé un mot du texte, & que depuis l'époque que les Anges l'ont composé & depuis 18 siècles que l'Eglise catholique le chante dans toute la terre, il n'a réalisé ses nombres que l'an 1792.

GLORIA IN EXCELSIS DEO ET IN TERRA PAX  
 HOMINIBUS BONÆ VOLUNTATIS.

## T A B L E.

RUSSIE	( Pétersbourg.	33
TURQUIE	( Constantinople.	34
SUEDE	( Stockholm.	35
DANEMARCK	( Coppenhague.	37
POLOGNE	( Varsovie.	38
ESPAGNE	( Madrid.	40
ITALIE	( Rome.	43
ALLEMAGNE	{ Vienne.	46
	{ Berlin.	51
	{ Francfort.	52
ANGLETERRE	( Londres.	54
FRANCE	( Paris.	56
PAYS-BAS	( Bruxelles.	68
MORTS.		77

